



MÉTALLURGISTES UNIS D'AMÉRIQUE  
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA

140 Place Crémazie — Montréal 11 — 382-2111

Le 12 septembre 1968.

Dr. Alain Wisner, directeur,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41, rue Gay-Lussac,  
PARIS 5<sup>e</sup>.

Cher docteur Wisner,

Le contenu de votre lettre du 5 du mois courant m'a enchanté puisqu'il concorde avec mes opinions de même que celles du docteur Benoit Deshaies et de Yves Lacote sur la question d'obtenir un institut universitaire dans lequel serait encadré l'enseignement de la physiologie du travail dans la province de Québec.

De fait, docteur Deshaies, Lacote et moi avons eu depuis près d'un an, plusieurs discussions concernant cet institut et nous en sommes venus à la conclusion que l'institut serait la formule idéale. Il y a donc concordance de vues entre vous et nous à ce sujet en dépit des quelques milliers de kilomètres qui nous séparent.

Je suis bien au courant des déboires et vicissitudes que le docteur Lucien Brouha a connus il y a quelques années lorsqu'il tenta d'établir un département de physiologie industrielle à l'université de Montréal et qui aurait été dépendant de la faculté de médecine. Nous n'avons pas l'intention de commettre les mêmes erreurs mais bien plutôt de profiter de celles-ci.

Bien entendu, votre lettre ne sera pas montrée aux professeurs de la faculté de médecine. Je sais que ceux-ci ont l'échine sensible. La raison pour laquelle je vous avais envoyée une copie de leur lettre était simplement pour vous démontrer que notre projet avait soulevé beaucoup d'intérêt dans le monde médical et universitaire, projet qui selon moi ne pourrait se concrétiser sans l'appui de ces gens.

Depuis quelques semaines, je dois vous informer que notre projet a également commencé à soulever de l'intérêt dans le monde patronal, puisque l'administrateur d'une importante association patronale a demandé récemment à me rencontrer pour obtenir des éclaircissements sur notre projet. Je crois que le moment est venu d'intéresser le patronat à cette entreprise, attendu que le projet est maintenant en bonne voie de réalisation.

Je vous sais gré de nous conseiller et nous mettre en garde contre diverses maladresses que nous pourrions faire.

Veillez agréer, cher docteur, l'expression de mes sentiments distingués.

c.c. Dr. B. Deshaies  
Yves Lacote

  
Raymond Lapointe  
Représentant.



Paris, le 5 SEPTEMBRE 1968

Monsieur Raymond LAPOINTE  
METALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE  
140 Place Grémasio  
MONTREAL 11 (Canada)

Cher Monsieur,

Je suis très heureux de tout ce que vous me dites dans votre lettre. J'ai, comme vous, l'impression que notre entreprise risque de réussir.

Devant le succès que vous rencontrez, peut-être est-il bon de reprendre la définition de nos buts, afin que l'aboutissement soit satisfaisant. En effet, vous avez su éviter les dangers d'une influence patronale, maintenant il faut craindre la mainmise des universitaires qui peuvent détourner notre élan vers la science fondamentale ou vers des préoccupations proprement médicales.

Je crois qu'il faut distinguer nettement la physiologie du travail et l'ergonomie de la médecine du travail proprement dite, quoi qu'il y ait naturellement des zones de recouvrement. En effet, la médecine du travail a d'abord pour rôle d'examiner les ouvriers et de déceler leurs maladies; son intervention pour modifier les conditions de travail n'est qu'une conséquence de cette activité fondamentale. Au contraire, le physiologiste du travail, l'ergonome, a pour but essentiel de modifier ou de réaliser des postes de travail de telle sorte qu'ils conviennent à l'homme. En agissant de cette façon, il n'a pas seulement l'attitude de l'hygiéniste qui critique et juge les situations, mais il apporte une contribution positive à ceux qui ont la charge de prévoir et d'organiser le travail.

.../...

Dans ces conditions, je ne crois pas qu'un enseignement et des recherches de physiologie du travail et d'ergonomie puissent véritablement servir les travailleurs québécois et l'industrie de votre Province s'ils constituent seulement un service plus ou moins spécialisé d'un Département de physiologie d'une Faculté de Médecine. La situation ne serait pas meilleure dans le Département d'Hygiène de cette même Faculté ou bien dans le Département d'organisation du travail d'une Faculté d'Administration des Affaires.

La forme qui me paraît la plus souhaitable est celle d'un Institut d'Université, placé sous l'égide de la Faculté de Médecine pour la physiologie et l'hygiène, de la Faculté des Lettres ou des Sciences Sociales (suivant l'étiquette qui existe au Québec) pour la psychologie expérimentale, et de la Faculté de Technologie et d'Administration des Affaires en ce qui concerne les problèmes techniques et d'organisation.

S'il fallait choisir parmi ces différentes facultés, j'opterais pour la Faculté de Technologie car, dans le monde entier, c'est au sein des Facultés de Technologie que la physiologie du travail et l'ergonomie ont trouvé leur meilleur terrain de développement : Technical University de Loughborough et d'Aston (Birmingham en Angleterre) - Technische Hochschule de Darmstadt, Berlin et Munich (en Allemagne) - Institut Polytechnique Fédéral de Zurich en Suisse - Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris (France) et, dans une certaine mesure, Massachusetts Institute of Technology à Cambridge et California Institute of Technology à Berkeley aux Etats-Unis.

Je crois que l'Institut d'Université dépendant de plusieurs facultés est la meilleure solution. C'est probablement ce statut qui donnera le plus de pouvoir aux syndicats.

Il est bien évident que l'avis que je formule dans cette lettre avec beaucoup de précision n'est pas destiné aux professeurs de Faculté de Médecine qui vous ont écrit. Vous porterez sûrement un jugement efficace en fonction des conditions québécoises en discutant l'opinion que je formule avec le Docteur Deshaies et Monsieur LACOTE.

Je demeure à votre disposition pour recevoir à Paris une mission québécoise qui devrait d'ailleurs consulter bien d'autres personnes que moi, en France et en Europe Occidentale. Je suis également prêt à faire un bref voyage au Québec mais mon emploi du temps se resserre et je crains de ne pouvoir guère vous consacrer plus d'une semaine.

Au cas où les affaires avanceraient rapidement, je vous signale l'existence d'un Enseignement Supérieur de Physiologie du Travail et d'Ergonomie, qui commence début décembre 1960 mais qui n'a lieu que tous les deux ans. Vous trouverez ci-joint le dépliant relatif à cet enseignement.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments dévoués.



**MÉTALLURGISTES UNIS D'AMÉRIQUE  
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA**

140 Place Crémazie — Montréal 11 — 382-2111

Montréal, le 30 août 1968.

Dr. Alain Wisner, directeur,  
Conservatoire national des arts et métiers,  
41, rue Gay-Lussac,  
Paris Ve,  
FRANCE.

Mon cher docteur,

Je m'excuse de n'avoir pu, avant ce jour, accuser réception de votre aimable lettre du 4 juillet 1968 concernant l'établissement d'une chaire de physiologie du travail dans une université québécoise. Si je n'ai pu répondre à votre lettre avant aujourd'hui ceci est dû à une grève dans les services postaux du Canada qui a duré quelque trois semaines et également à un voyage aux Etats-Unis d'Amérique qui a duré également trois semaines.

En premier lieu, je tiens à vous informer que notre projet est en excellente voie de réalisation et qu'il a soulevé, dans le monde médical et universitaire de même que parmi les syndicalistes, un très grand intérêt. De fait, lorsque nous avons soumis notre mémoire aux autorités gouvernementales québécoises le 29 mai dernier, le ministre du Travail, l'honorable Maurice Bellemare, qui présidait cette séance a qualifié ce mémoire d'évènement historique et il a félicité notre syndicat d'avoir fait un travail de pionniers dans le domaine de la médecine du travail dans la province de Québec. Je dois ajouter qu'en principe les vues contenues dans notre mémoire sont acceptées par les autorités gouvernementales; ce qui reste à discuter maintenant ce sont les modalités d'application du mémoire. A cet effet, nous avons terminé un second mémoire qui sera présenté incessamment au ministre de l'Education de la province de Québec de qui relève le mode d'application de notre mémoire.

Je vous inclus pour votre information copie d'une lettre du Dr. Claude Fortier, directeur du département de physiologie de l'université Laval, adressée au Dr. Rosaire Gingras, doyen de la faculté de médecine. Cette lettre est très encourageante. Je vous inclus également copie d'une lettre du Dr. Eugène Robillard, vice-doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal, adressée au Dr. Benoît Deshaies, qui semble être fort encourageante également.

Dr. Alain Wisner, directeur

Le 30 août 1968.

page 2.

Depuis que nous avons commencé notre travail pour l'établissement de cette chaire de médecine du travail nous avons reçu une communication du doyen de la faculté de médecine de l'université de Sherbrooke, qui semble être très intéressé à ce que cette chaire soit établie à cette université. Cette concurrence entre diverses universités québécoises pour obtenir cette chaire démontre de façon tangible que notre projet a soulevé un grand intérêt.

Je prends note dans votre lettre que vous parlez d'une opportunité de venir au Québec cet automne pour un séjour de trois semaines concernant notre projet. Nous serons fort heureux de vous accueillir. Lorsque nous rencontrerons bientôt le ministre de l'Éducation, monsieur Jean-Guy Cardinal, nous lui proposerons deux alternatives:

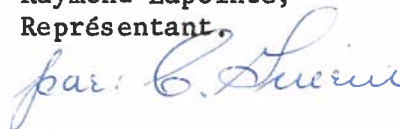
- a) soit que le ministre de l'Éducation vous prie de venir dans le Québec afin d'entamer des pourparlers sur l'envoi à votre institut de Paris d'un certain nombre de médecins et d'ingénieurs pour qu'ils se spécialisent en médecine du travail et en ergonomie; ou
- b) que le ministre de l'Éducation du Québec envoie en France une délégation de médecins et d'ingénieurs de même que de syndicalistes vous rencontrer à Paris afin de discuter de ce projet.

De toute façon, je vous tiendrai au courant des pourparlers que nous aurons eus avec le ministre de l'Éducation et je tiens à vous remercier vivement du vif intérêt que vous portez à cette question de médecine du travail.

Votre tout dévoué,



Raymond Lapointe,  
Représentant.



RL/cg

c.c. Dr. Benoît Deshaies,  
M. Guy Frenette, Conseiller technique,  
Fédération des travailleurs du Québec.

*Pour votre information  
Claude Minnie*

15 AOÛT 1968 F.T.Q.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

PROVINCE DE QUÉBEC

CABINET DU MINISTRE

LB

QUÉBEC, LE 18 JUILLET 1968.

MONSIEUR GÉRARD RANCOURT,  
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC,  
3333 EST BOULEVARD MÉTROPOLITAIN,  
MONTRÉAL, P.Q.

CHER MONSIEUR,

EN RÉPONSE À NOTRE CORRESPONDANCE ANTÉRIEURE SE RAPPORTANT À L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION D'UNE CHAIRE DE PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, JE VOUS TRANSMETS, SOUS CE PLI, PHOTOCOPIE DE LA LETTRE DATÉE DU 14 JUIN DERNIER, ET DANS LAQUELLE LE DR CLAUDE FORTIER, DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE PHYSIOLOGIE À L'UNIVERSITÉ LAVAL DONNE SON OPINION SUR CE SUJET.

AVEC L'EXPRESSION DE MES BONS SENTIMENTS, JE VOUS PRIE DE ME CROIRE,

VOTRE TOUT DÉVOUÉ,



MAURICE BELLEMARE  
MINISTRE DU TRAVAIL



UNIVERSITÉ LAVAL  
FACULTÉ DE MÉDECINE  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
QUÉBEC 10. CANADA

le 14 juin 1968

M. le docteur Rosaire Gingras,  
Doyen, Faculté de Médecine.

Monsieur le Doyen,

Ayant pris connaissance du dossier que vous m'avez fait tenir relativement à l'opportunité d'une Chaire de Physiologie du Travail dans la Province de Québec, je me rallie volontiers aux vues exprimées dans le mémoire soumis au Ministère de la Santé par la Fédération des Travailleurs du Québec et le Syndicat des Métallurgistes et crois que le développement de ce secteur de la physiologie appliquée est la première étape logique dans l'amélioration des conditions de travail dans l'industrie.

Les résultats encourageants déjà obtenus dans plusieurs pays où cette discipline s'est implantée témoignent des avantages qu'on en pourrait attendre dans notre milieu. Une telle initiative devrait donc être encouragée, à mon sens, par tous les moyens possibles.

Comme le souligne cependant le Dr Bergeron dans sa lettre du 21 mai, la création d'une Chaire de Physiologie du Travail dans une Faculté ne s'improvise pas et requiert plus qu'un appui matériel. Laboratoires et équipement adéquats ont certes leur importance, mais l'essentiel est de prévoir au recrutement ou à la formation d'un personnel qualifié. Dans ce contexte, la possibilité d'une étroite collaboration avec nos collègues français, dans le cadre des accords France-Québec, devrait être sérieusement envisagée.

Si, comme je l'espère, le projet devait se concrétiser, je crois que l'on ne saurait ignorer certains facteurs régionaux dans le choix de la première Université à être dotée d'une telle Chaire, et j'attacherais une importance toute particulière à la concentration des industries avoisinantes et à l'existence d'une Ecole d'Hygiène. La physiologie du travail étant une discipline appliquée ne saurait, en effet, se développer exclusivement en vase clos et son champ de recherche et d'expérimentation devrait dépasser le laboratoire pour s'étendre aux problèmes concrets de l'industrie.

D'autre part, sans être une nécessité, l'existence d'une Ecole d'Hygiène serait d'autant plus avantageuse que l'hygiène et la physiologie du travail sont en relations étroites et que nombre de problèmes pourraient être abordés avec profit sous l'angle des deux disciplines.

Si ces considérations semblent favorables à l'Université de Montréal pour l'instauration d'une première Chaire de Physiologie du Travail, je crois qu'il y aurait lieu, néanmoins, de faire une place plus grande à ce secteur de la physiologie dans notre enseignement et d'envisager l'opportunité de la création éventuelle d'une seconde Chaire à Laval.

Je vous prie d'agr er, Cher Monsieur le Doyen, l'assurance de mes sentiments d vou s.

*Claude Fortier*

CF/bg

Claude Fortier  
Directeur du D partement de Physiologie.





CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL

Le 22 mai 1968

Monsieur le docteur Benoit Deshaies,  
Conseiller Médical,  
Métallurgistes Unis d'Amérique,  
140 Place Crémazie,  
Montréal 11, Que.

Cher docteur Deshaies,

Je réponds à votre lettre du 13 mai adressée à monsieur le doyen Coutu. Le docteur Coutu termine son terme comme doyen et je le remplace par intérim en attendant la nomination du prochain doyen.

J'ai pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, de votre mémoire sur la nécessité d'une chaire de physiologie du travail dans la province de Québec. Comme vous le montrez dans ce mémoire, la physiologie du travail qui est une application de la physiologie à l'homme en activité s'intéresse à toutes les fonctions physiologiques. Au surplus, les problèmes rencontrés se compliquent occasionnellement de questions de toxicologie. La fondation d'une chaire de physiologie du travail équivaut à une grande chaire de physiologie. Il va sans dire qu'un laboratoire de physiologie du travail doit limiter son champ d'étude s'il veut faire des recherches en profondeur.

La conclusion que votre mémoire propose, d'établir une chaire de physiologie du travail dans la province de Québec, doit être basée sur des objectifs assez précis. Il reste à déterminer si l'on a comme but l'étude des problèmes précis comme les conséquences d'un travail donné, dans des conditions déterminées sur une fonction de l'homme, ou si l'on veut former des spécialistes pour juger des conditions de l'homme au travail. Prévoit-on avoir besoin d'études continues et de spécialistes en grand nombre? Ces divers points sont importants à déterminer avant d'entreprendre la fondation d'une chaire de physiologie du travail. Il n'est pas permis à la faculté de médecine de déterminer le besoin de physiologistes du travail ni leurs fonctions parce que la faculté ne connaît pas parfaitement les conditions qui existent dans le monde de travail et, à ce point de vue, nous croyons que votre groupe de même que le Ministère du Travail et le Ministère de la Santé sont meilleurs juges:

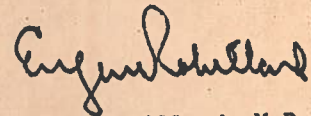
Le 22 mai 1968

M. le docteur Benoit Deshaies

Monsieur le docteur J. Gélinas, Sous-Ministre de la Santé, nous a demandé notre opinion sur cette question. En résumé, je puis vous dire que j'estime qu'il faut:

- 1) établir des objectifs clairs et précis
- 2) déterminer les meilleurs moyens de les atteindre
- 3) si l'on juge que les objectifs sont tels qu'il faut un laboratoire de physiologie du travail, je crois que ce laboratoire serait bien placé à l'Université de Montréal où il existe déjà un laboratoire de physiologie très fort.

Espérant que ces commentaires vous seront de quelque utilité, je demeure à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin, et vous prie d'agréer, cher docteur Deshaies, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Eugène Robillard, M.D.,  
Vice-doyen,  
Faculté de médecine.

ER:bj



MÉTALLURGISTES UNIS D'AMÉRIQUE  
UNITED STEEL WORKERS OF AMERICA

140 Place Crémazie — Montréal 11 — 382-2111

le 24 avril 1968.

Dr. Alain Wisner, m.d., directeur,  
Laboratoire de physiologie du travail,  
Conservatoire national des arts et métiers,  
41, rue Gay Lussac,  
Paris, 5e arrondissement,  
France.

Cher docteur Wisner,

Je vous transmets sous pli une copie de notre  
mémoire concernant l'établissement d'une chaire de physiologie  
du travail à l'université de Montréal et auquel notre ami  
Yves Lacôte et vous avez accepté de collaborer.

Je vous remercie de votre excellente collaboration  
et je souhaite que grâce à vos efforts nous réussissions à  
obtenir une telle chaire dans la province de Québec.

Veillez accepter l'expression de mes sentiments  
distingués.

Votre tout dévoué,

Raymond Lapointe,  
Représentant.

RL/cg  
pièce jointe.

copie: Dr. Benoît Deshaies.

Paris, le 4 Juillet 1968

Monsieur Raymond LAPOINTE  
METALLURGISTES UNIS D'AMERIQUE  
140 Place Crémazie  
MONTREAL 11  
(Canada)

Cher Ami,

J'ai reçu depuis bien longtemps le mémoire que vous avez rédigé et qui pose bien la question de la création d'une Chaire de Physiologie du Travail au Québec.

Vous savez sans doute que j'en ai reparlé depuis avec deux de vos collègues qui sont passés par Paris, Messieurs BAUDRY et MARCHAND. Vous savez sans doute aussi que je suis également en rapport avec les membres de la délégation québécoise des sciences sociales et de planification. Je connais, en particulier, Monsieur PARENTEAU, Directeur du Conseil d'Orientation Economique, Monsieur Yves MARTIN, Sous-Ministre de l'Education et Monsieur Pierre MARTIN, fonctionnaire au Ministère de l'Education.

J'avais préparé un voyage de 6 semaines en Amérique du Nord pour septembre et octobre 1968 et j'espérais pouvoir, à cette occasion, me rendre au Québec. Les événements de mai m'ont conduit à entreprendre un remaniement important de mon enseignement qui permet une progression rapide de celui-ci mais qui exige beaucoup de mon temps., et je me vois dans l'obligation de remettre ce voyage.

Si l'évolution de vos démarches en faveur de la création de la chaire de physiologie du travail rendait souhaitable ma présence au Québec à l'automne prochain, il me faudrait donc faire ce voyage spécialement et pour une durée brève (de l'ordre d'une semaine). Je pense que cela serait suffisant pour rencontrer éventuellement les syndicalistes, les professeurs et les fonctionnaires du Ministère de l'Education intéressés par cette initiative. La seule difficulté réside dans le fait qu'il faudrait trouver les subsides nécessaires, mais je ne pense pas qu'il s'agisse là d'un problème insoluble.

.../...

Je demeure donc à votre disposition pour votre intéressant projet ou pour tout autre modalité de collaboration. Je crois, en effet, comme je l'ai dit à Monsieur BAUDRY, qu'il y a dans ce domaine matière à échanges réels. Nous paraissions disposer en Europe de connaissances plus pratiques et plus orientées vers les problèmes vrais du travail que n'en dispose l'Amérique, plus occupée de questions militaires et spatiales. En échange, les syndicats disposent au Québec d'une grande force et de moyens très efficaces d'expérimenter dans les usines les possibilités actuelles de la physiologie du travail, alors qu'en Europe, et particulièrement en France, l'action syndicale est habituellement plus faible et plus orientée vers des revendications politiques.

Veillez agréer, Cher Ami, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués.

A. WISNER

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT  
ET DE LA PRODUCTIVITÉ

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

9, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris (1<sup>er</sup>) Tél. : LOU 58-29

Le .....

FICHE DE TRANSMISSION

Destinataire : *D. G. des Travaux Wisnes*

De la part de *Paul Albon*

Pour :

Information.

Attribution.

Suite à donner.

Avis.

Observations : *avec 1/2 complément*

*pour préparer la réunion du 22*

24 B<sup>d</sup> Capucines

Philippe

Ric 36.50

PROGRAMME DE LA SESSION D'ETUDES

FRANCE QUEBEC

Manoir St-Castin - Lac Beauport

du 25 au 29 septembre 1967

- 13<sup>H</sup> URLY
- 24 septembre: Arrivée des délégués français 17<sup>H</sup>45 QUEBEC
- 25 septembre: 19<sup>H</sup> JUEL
- 9.00 a. m. Présentation générale de la semaine  
M. Paul Albou
- 9.15 L'expérience de planification gouvernementale au Québec  
M. Roland Parenteau, Directeur,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec
- 10.15 Pause-café
- 10.30 Discussion
- 12.00 Lunch
- 2.30 p. m. Un cas de planification gouvernementale - Ministère  
de l'Education  
M. Yves Martin, Sous-ministre adjoint  
M. Fernand Jolicoeur, Directeur,  
Direction générale de l'éducation des adultes.
- 3.30 Pause-café
- 3.45 Discussion

|               |   |
|---------------|---|
| 26 septembre: | Expériences semi-publiques  |
| 9.00 a. m.    | Présentation générale<br>M. Gérard Fortin, Directeur,<br>Département de Sociologie, Université Laval,<br>M. Guy Coulombe, Coordonnateur du plan B. A. E. O.   |
| 10.15         | Pause-café  |
| 10.30         | Discussion  |
| 12.00         | Lunch   |
| 2.30 p. m.    | Problèmes précis - La main d'oeuvre<br>M. Pierre Harvey, professeur,<br>Hautes Etudes Commerciales, Montréal  |
| 3.30          | Pause-café  |
| 3.45          | Discussion  |
| 5.00          | Coquetel  |
| 6.30          | Dîner à l'Âtre - Île d'Orléans  |
| 27 septembre: |   |
| 10.00 a. m.   | Les structures administratives gouvernementales<br>M. André Gélinas, professeur,<br>Département des Sciences Politiques, Université Laval   |
| 11.00         | Pause-café  |
| 11.15         | Discussion  |
| 12.15         | Lunch   |
| 2.30 p. m.    | La participation<br>Position générale du problème<br>M. Gérard Fortin, Directeur,<br>Département de Sociologie, Université Laval.<br>Les conseils régionaux (le cas du Bas St-Laurent)<br>M. Claude Lébel, Conseil d'Orientation Economique<br>Le conseil supérieur de l'éducation<br>M. Napoléon Leblanc, Doyen,<br>Faculté des Sciences Sociales, Université Laval. |
| 4.00          | Pause-café  |
| 4.15          | Discussion  |



- 28 septembre: Le Leadership industriel
- 9.00 a. m. La conception du leadership dans un contexte bi-culturel  
M. Gilles Auclair, professeur,  
Université de Montréal.
- 10.00 Pause-café
- 10.15 Discussion
- 12.00 Lunch
- 2.30 p. m. Evaluation des théories "organisationnelles"  
Contexte Nord-américain  
M. Laurent Picard, Directeur adjoint,  
Hautes Etudes Commerciales, Montréal
- 3.00 Pause-café
- 3.15 Discussion
- 4.15 Les ingénieurs comme entrepreneurs  
M. Jacques Dofny, Directeur  
Département de Sociologie, Université de Montréal
- 4.45 Discussion
- 29 septembre:
- 9.00 a. m. La responsabilité sociale de l'entreprise  
M. André Bisson, Directeur,  
Programmes de Formation, Association des  
Banquiers Canadiens,  
M. Jean-Paul Gagnon,  
La Compagnie de Téléphones Bell du Canada,  
M. Fernand Bélanger, Directeur  
Programme de Maîtrise en Administration des  
Affaires, Université Laval.
- 10.15 Pause-café
- 10.30 Discussion
- 12.00 Lunch

29 septembre (suite):

2. 30 p. m.      Table ronde

Problèmes théoriques soulevés par l'application des  
Sciences sociales - Répercussions sur la logique même  
des sciences et sur leur développement

MM. Touraine, Albou, Fortin, Dumont,  
Picard et Parenteau.

30 septembre:      Voyage à Manic

\* \* \* \* \*

Le 25 octobre 1968

Cher ami

En vous demandant, lors du  
cocktail de la SELF, de vouloir bien signer  
la déclaration d'Association concernant  
notre groupe France Québec, j'ai oublié  
de vous préciser qu'il en fallait deux  
exemplaires. Pourriez vous avoir l'  
obligeance de signer ce double et de  
me le retourner à mon domicile,  
16 rue Boussingault Paris (13)? Je  
vous en remercie.

Je vous prie de m'excuser  
pour ce contretemps et de croire à mes  
sentiments très cordiaux.

Paul Allou

Association France - Québec  
pour  
Les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique

16, rue Boussingault - PARIS XIIIe - Tél. 588-43-59

*Cher ami,* Mon Cher Collègue,

A l'issue des Journées Franco-Québécoises organisées à Paris du 1er au 6 Avril 1968 par l'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale du Conservatoire National des Arts et Métiers, les membres de la Délégation Française ont décidé la création d'une Association France-Québec pour les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique.

Cette Association constituée conformément aux dispositions de la loi de 1901 concernant les groupements à but non lucratif, se propose de favoriser des échanges de vues entre spécialistes, praticiens, universitaires et chercheurs Français et Québécois, ainsi que de promouvoir la réalisation, tant en France qu'au Québec, de programmes d'action visant à développer les Sciences Humaines Appliquées.

Nous espérons que les activités de cette Association vous intéresseront et nous serions des plus honorés si vous acceptiez d'en faire partie en qualité de membre titulaire.

La première Assemblée Générale se tiendra à Paris le

Jeudi 10 Octobre 1968 à 18h30

Salle des Conseils  
Conservatoire National des Arts et Métiers  
292, rue Saint-Martin - PARIS IIIe

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Cher Collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Je compte de vs.*

*(v) sympathique*

Le Président

P. ALBOU

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu des démarches effectuées depuis les Journées d'Avril 1968
- Constitution du Conseil d'Administration
- Echanges de vues sur le programme d'action de l'Association pour l'année 1968-1969.

P.S. Si, tout en acceptant de faire partie de cette Association, vous ne pouviez assister à cette première Assemblée Générale, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir le "Bon pour pouvoir" ci-joint.

Paris, le 5 Septembre 1968

Monsieur Paul ALBOU  
16, rue Boussaingault  
PARIS (13ème)

Cher Ami,

Je vous fais retour du résumé de mon intervention auquel j'ai fait très peu de modifications car le travail d'analyse était très bien fait.

Je crois que nous n'avons pas fini de bénéficier des suites de notre voyage au Québec. En ce qui me concerne, je continue à préparer la création d'une Chaire de Physiologie du Travail au Canada français.

J'espère que vos affaires vont bien. J'ai vu BIENAYME qui avait l'air tout à fait disposé à agir dans ce sens.

Bien amicalement à vous,

A. WISNER

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

INSTITUT TECHNIQUE DE PRÉVISION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PARIS, LE

12 Août 67

292, RUE SAINT-MARTIN, PARIS-3<sup>e</sup>

Monsieur *de che* *auri*

A l'occasion des Journées d'Etude Franco-Québécoises sur les "Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique" ; vous avez bien voulu accepter de présenter, le *Vendredi 5 août 67* un exposé sur *les problèmes biophysiques, physiologiques et techniques liés à l'évolution économique.*

En vue d'établir et de diffuser cette année le compte rendu de cette manifestation, des résumés analytiques ont été établis qui s'efforcent de cerner l'essentiel des communications présentées. Je me permets de vous communiquer ci-joint un texte assez bref qui reprend les grandes lignes de votre intervention.

Puis-je espérer que vous accepterez de le revoir, afin de vous assurer que votre pensée n'a pas été déformée ? Je vous serais reconnaissant de me faire connaître les modifications (ou les rectifications) que vous entendez y voir apporter. Il en sera tenu le plus grand compte dans l'établissement du texte définitif qui sera publié, dans le courant du quatrième trimestre 1968, par les Cahiers de l'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale, du Conservatoire National des Arts et Métiers.

Je vous remercie à nouveau pour l'aide considérable que vous nous avez si aimablement apportée dans l'organisation de cette rencontre internationale, et je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Pardonnez le manque administratif et ajoutez à ma  
lieux une sympathie*

Paul ALBOU



P.S. Je vous serais reconnaissant d'adresser votre réponse :  
M. P. ALBOU - 16, rue Boussaingault PARIS XIII<sup>e</sup>.

D - Membres de la Délégation Française.

- M. ALBOU - Chargé de Mission au Commissariat Général du Plan et de la Productivité,  
16, rue Boussingault, PARIS (13°)
- M. BIENAYME - Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Dijon,  
10, rue José Maria de Heredia, PARIS (7°)
- M. le D<sup>r</sup> DESCLOITRES - Président du Centre Africain des Sciences Humaines appliquées,  
26, avenue Paul Cézanne - 13 - Aix-en-Provence
- M. GAUCHET - Chef du Service de Psychologie Appliquée de l'A.F.A.P.,  
11, faubourg Saint-Honoré, PARIS (8°)
- M. LESNE - Directeur Adjoint du Conservatoire National des Arts et Métiers,  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)
- M. LEVY - Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Caen,  
7, rue de la Terrasse, PARIS (17)
- M. NISARD - Professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble,  
MEYLAN (Isère)
- M. le D<sup>r</sup> WISNER - Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41, rue Gay Lussac, PARIS (5°)

30/7/67

Cher ami,

Voici les deux  
documents dont je vous ai  
parlé. Je serai heureux.



que vos me ferez  
de votre sentiments

A vous, en toute sympathie

Paul Albon

ASSOCIATION FRANCE-QUEBEC  
POUR LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES ET L'ACTION ECONOMIQUE

STATUTS

Titre 1er - But et composition

Article 1 - Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une Association régie par la loi du 1<sup>o</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour titre :

Association France-Québec pour les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique

La durée de l'Association est illimitée.

Article 2 - L'Association a pour but d'assurer, de promouvoir, seconder et renforcer des travaux de recherches, des échanges de vues, des réunions ainsi que toutes activités ou manifestations favorables au développement des Sciences Humaines Appliquées, tant en France qu'au Québec. Elle se propose notamment :

1) De faire mieux connaître, dans chacun des deux pays, les études et recherches entreprises dans le domaine des sciences humaines (par le moyen de conférences, cycles et études, stages et bourses pour étudiants, professeurs, administrateurs et chercheurs) ;

2) De contribuer aux applications des Sciences de l'Homme, soit dans chacun des deux pays, soit - en commun - dans des pays tiers, notamment des pays d'expression française ou d'Amérique du Sud.

Article 3 - Le siège social est fixé au 16 rue Boussingault - Paris 13<sup>o</sup>. Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 4 - L'Association se compose de :

- a) Membres fondateurs
- b) Membres titulaires
- c) Membres adhérents
- d) Membres d'honneur
- e) Membres bienfaiteurs
- f) Membres correspondants.

Article 5 - Admission. Pour faire partie de l'Association, il faut être présenté par deux parrains et adresser une demande écrite au Président. Au cours de la prochaine réunion, le Bureau statue sur les demandes d'admission.

Article 6 - Les membres

- Les membres fondateurs sont, de droit, membres de l'Association ; sont membres fondateurs les personnalités françaises ayant contribué, soit par leurs interventions, soit par leur participation à la délégation française, aux Journées Franco-Québécoises sur "les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique" qui ont eu lieu en septembre 1967 au Lac Beauport (Québec).

- Les membres titulaires sont choisis de préférence parmi les membres adhérents ou les personnes qui s'intéressent à l'étude, à la recherche et au développement des Sciences Humaines Appliquées et à leur utilisation par l'action économique. Ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration ; ils versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixés par l'Assemblée générale. Leur nombre sera limité et fixé par l'Assemblée Générale.

- Les membres adhérents sont également choisis parmi les personnes qui s'intéressent aux Sciences Humaines Appliquées ; ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration ; ils versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée Générale ; ils n'ont pas droit de vote et ne font pas partie de l'Assemblée Générale.

- Les membres d'honneur sont désignés parmi les personnalités qui ont rendu des services signalés à l'Association ; ils sont dispensés de la cotisation ; ils font partie de l'Assemblée Générale.

- Les membres bienfaiteurs sont des personnes qui soutiennent l'Association par des cotisations supérieures à la cotisation réglementaire. Leur administration est soumise aux mêmes règles que les membres titulaires.

- Les membres correspondants sont des personnes étrangères spécialement Québécoises qui s'intéressent aux Sciences Humaines Appliquées ou à l'Action Economique et qui sont agréés par le Conseil d'Administration.

Peuvent en outre faire partie de l'Association comme membres bienfaiteurs, les personnes morales françaises ou étrangères, telles que Sociétés, Associations, entreprises commerciales et industrielles, etc. intéressées par les buts et les travaux de l'Association ; elles sont représentées chacune par un délégué.

Un Comité de Patronage groupe des personnalités éminentes qui s'intéressent aux activités de l'Association.

Article 7 - Radiations. La qualité de membre se perd par :

- a) La démission
- b) Le décès
- c) La radiation prononcée par le Conseil d'Administration pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le Bureau pour fournir des explications.

## Titre II - Administration et fonctionnement

Article 8 - L'Association est administrée par un Conseil d'Administration.

Le premier Conseil d'Administration est composé des membres fondateurs ; il assurera l'administration de l'Association jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale constitutive et statuera sur la composition définitive du Conseil.

Ce conseil sera composé de 18 membres, à savoir : les membres fondateurs qui sont membres de droit à titre permanent et des membres élus.

Les membres élus sont choisis au scrutin secret parmi les membres titulaires, par l'Assemblée Générale, à la majorité absolue au premier tour et relative au second, la durée de leur mandat est de trois ans.

En cas de vacances en cours d'année, le Conseil pourvoit au remplacement, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale.

Tandis que les membres fondateurs sont permanents, les membres élus du Conseil d'Administration sont renouvelés chaque année par tiers à partir de la troisième année.

Les membres sortants sont désignés en fonction de leur ancienneté d'élection dans l'Association. Ils sont cependant rééligibles.

Article 9 - Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un Bureau se composant de :

- Un Président
- Un ou plusieurs Vice-Présidents
- Un Secrétaire et, s'il y a lieu, un Secrétaire adjoint
- Un Trésorier et, si besoin, un Trésorier adjoint.

Les membres du Bureau sont élus pour un an, à la majorité des membres restants du Conseil d'Administration, ils sont rééligibles.

Lorsque le Président est absent ou empêché, il est remplacé par le Vice-Président le plus ancien dans le Bureau.

En cas de vacances dans le Bureau, le Conseil d'Administration pourvoira, sauf à rendre compte de la décision à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

La durée du mandat des nouveaux membres du Bureau est la même que celle de ceux qu'ils remplacent.

Article 10 - Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par le Président ou sur la demande des trois quarts de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix et relative au second ; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante. La présence du tiers des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances. Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire et sont transcrits sur un registre spécial.

Article 10 bis - Le Comité de Patronage est réuni une fois l'an à la diligence du Président de l'Association. Ce Comité donne son avis sur le programme d'action de l'Association.

Article 11 - Les membres de l'Association ne peuvent recevoir aucune rémunération en raison des fonctions qui leur sont confiées par l'Association.

Article 12 - L'Association se réunit en Assemblée Générale une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président, à son initiative ou sur la demande du Conseil d'Administration ou du tiers des membres actifs (fondateurs et titulaires) de l'Association. L'Assemblée Générale est composée exclusivement des membres fondateurs et des membres titulaires. Les convocations sont faites au moins 15 jours à l'avance par lettre individuelle. Elles mentionnent l'ordre du jour qui a été fixé par le Conseil d'Administration.

Les délibérations de l'Assemblée sont prises à la majorité absolue au premier tour et relative au second des votants. Le Président a voix prépondérante.

L'Assemblée Générale entend les rapports moral et financier présentés par le Secrétaire et le Trésorier.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, donne quitus, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret des membres du Conseil d'Administration sortants.

Le vote par correspondance est admis.

Article 13 - Assemblée Générale extraordinaire. Si besoin est, ou sur demande de la moitié plus un des membres inscrits ou des trois quarts des membres du Conseil, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités prévues à l'article 12.

Article 14 - Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration qui le fait approuver par l'Assemblée Générale.

Article 15 - Les dépenses sont ordonnancées par le Président qui peut déléguer ses pouvoirs au Secrétaire.

L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par le Président ou son délégué.

### Titre III - Ressources annuelles et utilisation

Article 16 - Les ressources annuelles de l'Association se composent :

- des droits d'entrée et des cotisations de ses membres
- des subventions accordées par les collectivités publiques
- de toutes autres ressources non prohibées par la loi.

Article 17 - Le Trésorier de l'Association tient à jour une comptabilité par recettes et par dépenses ; il effectue les paiements et reçoit sous sa signature toute somme due ; il peut faire ouvrir un compte chèque postal ou un compte bancaire au nom de l'Association. Il peut se faire assister dans son action par le Trésorier de l'Association, pour le Développement et l'Etude des Techniques, des Arts et des Métiers (ADETAM).

...

Article 18 - Les ressources de l'Association peuvent être utilisées pour toutes dépenses répondant au but défini à l'article 2.

Titre IV - Changements et dissolution

Article 19 - Changements. Le membre du Bureau chargé de la représentation de l'Association doit faire connaître dans les trois mois à la Préfecture, où l'Association a son siège social, tous les changements survenus dans l'administration, la direction de l'Association ainsi que toutes les modifications apportées à ses statuts.

Ces changements doivent être consignés sur un registre spécial coté et paraphé.

Article 20

Une Assemblée Générale extraordinaire peut seule décider de la dissolution de l'Association, du changement des statuts et de toute question dépassant la compétence habituelle de l'Assemblée Générale ordinaire. Elle peut être convoquée soit par le Président, soit sur demande écrite réunissant les signatures des deux tiers des membres de l'Association. Dans ce cas, cette demande sera déposée au Secrétariat et la réunion aura lieu dans les trente jours. Elle doit comprendre la moitié plus un de ses membres fondateurs, de ses membres titulaires et de ses membres d'honneur.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des membres présents, à condition toutefois que le Président et le Trésorier y assistent.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers de ses membres présents.

Article 21 - En cas de dissolution, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association et attribue l'actif conformément à la loi. La dissolution doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture du siège social.

Paris, le

Le Président.

## MEMORANDUM

| Esquisse d'un programme d'action consécutif  
| aux conclusions des  
| Journées d'Etude Franco-Québécoises sur les  
| Sciences Humaines Appliquées et l'Action  
| Economique.

A l'issue de la seconde session du Colloque Franco-Québécois, les propositions suivantes pourraient être retenues :

A - Création, au sein de la Commission Permanente Franco-Québécoise, d'une sous-commission "Sciences Humaines Appliquées".

Cette sous-commission, qui pourrait être présidée par M. Roland PARENTEAU, Directeur général du Conseil d'Orientation Economique du Québec, comprendrait du côté québécois, par exemple, comme membres titulaires : MM. Gérard FORTIN (Université Laval) et Gilles AUCLAIR (H.E.C. de l'Université de Montréal), et comme membre suppléant : M. BEAUSOLEIL ; du côté français : MM. le professeur BIENAYME (Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Dijon) et le Docteur DESCLOITRES (Président du Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées). M. le Professeur WISNER, du Conservatoire National des Arts et Métiers, serait suppléant. Le secrétariat de la sous-commission serait assuré par M. Paul ALBOU, Chargé de mission au Commissariat Général du Plan, et organisateur des Journées Franco-Québécoises.

La sous-commission pourrait se saisir de différents problèmes d'intérêt commun, et par exemple,

1) contribuer au développement, tant en France qu'au Québec, de la recherche et de l'enseignement en Psychologie économique, comme condition et support de la Planification.

Sur le plan français, une demande de convention a été présentée au Ministère de l'Education Nationale. Elle vise à mettre sur pied des cycles d'information et de perfectionnement sur la psychologie économique. La création d'un Institut de Psychologie Economique Appliquée et d'un Laboratoire de Psychologie Economique est envisagée au Conservatoire National des Arts et Métiers. Ce projet pourrait servir d'expérience pilote pour la création ultérieure d'un Institut Franco-Québécois de Psychologie Economique Appliquée.

...



D'autre part, des recherches communes pourraient être menées, en liaison avec l'Université Laval, l'Université de Montréal, le Conseil d'Orientation Economique, l'Office de Planification et le Ministère de l'Education du Québec, l'Institut de Prévision du Conservatoire des Arts et Métiers sur "le comportement des chefs d'entreprise".

2) contribuer au développement de la recherche sur la "socio-économie de l'éducation des adultes", compte tenu des expériences pédagogiques menées au Québec et de la nécessaire réforme de l'enseignement en France.

Des liaisons pourront être aisément établies avec l'UNESCO, le Centre de Recherches et d'Innovation Pédagogiques de l'OCDE, l'Institut National de Formation des Adultes de Nancy ; l'Institut National Pédagogique et les Facultés des Lettres devront également participer à ces travaux.

D'autres projets peuvent être examinés : apports des sciences humaines à la définition d'une politique de productivité ; problèmes humains du travail (notamment les problèmes de la "participation") ; formation à la gestion ; recyclage des cadres, etc... La création récente, par l'Assemblée Législative du Québec, d'un Office de Planification est susceptible d'intensifier ces réflexions et travaux en commun.

B - Création, en France et au Québec, de deux Associations parallèles pour les sciences humaines appliquées et l'action économique. Les objectifs poursuivis seraient :

1) de faire mieux connaître, dans chacun des deux pays, les études et recherches entreprises dans ce domaine (par le moyen de conférences, cycles d'études, stages et bourses pour étudiants, professeurs, administrateurs et chercheurs) ;

2) de contribuer aux applications des sciences de l'homme soit dans chacun des deux pays, soit en commun dans des pays tiers, notamment de langue française ou d'Amérique du Sud.

L'Association Française, dont les statuts sont actuellement en cours d'élaboration, se réunira en Assemblée Générale Constitutive en octobre 1968. Elle prendra la forme d'une association de la loi de 1901 (sans but lucratif) et aura pour mission - non pas tellement de faire par elle-même que de faire faire, le plus souvent par des organismes déjà existants.

Dès à présent, les projets suivants sont en cours de réalisation :

1) Conférences organisées en 1968-1969 par l'Institut de Prévision du Conservatoire National des Arts et Métiers : l'I.T.P.E.S. envisage d'inviter (par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Etrangères) successivement MM. PARENTEAU (économie et planification au Québec), Fernand DUMONT (les sciences humaines au Québec)

et RIVERIN (l'enseignement de l'Administration des entreprises au Québec), à raison d'une semaine par invité. Les conférenciers feraient quelques cours et donneraient une conférence publique à l'occasion de leur séjour.

2) Organisation du Premier Congrès International sur l'étude des besoins. Ce Congrès, organise en liaison avec l'Université Laval et la Société de Chréologie, aurait lieu soit en 1969 soit en 1970. Un séminaire préparatoire se tiendra à Louvciennes, près de Paris, en septembre 1968. Les rapports introductifs sont déjà établis.

Le Congrès lui-même pourrait avoir lieu soit à Québec, soit à Montréal.

3) Bourses d'études pour l'apprentissage et le perfectionnement dans les métiers de l'Information : publicité, relations publiques, journalisme économique et social.

Ces bourses pourraient être allouées à des jeunes gens de 20 à 22 ans, du niveau du second cycle. Leur formation serait assuréé par le Collège Européen des Sciences Sociales et Economiques ou par l'Institut de Prévision du Conservatoire National des Arts et Métiers.

L'association France-Québec envisagera également la publication périodique d'un bulletin de liaison et d'information ronéotypé.

\*

\* \*

Paris, le 31 Juillet 1968

Monsieur Roland PARENTEAU  
Directeur Général du  
CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE DU QUEBEC  
QUEBEC  
(Canada)

Cher Monsieur,

J'ai reçu avec plaisir votre lettre et j'ai déjà parcouru avec beaucoup d'intérêt les documents que vous m'avez fait parvenir. Je suis heureux de voir que vous jugez utile que nous continuions à travailler ensemble.

De notre côté, nous constituons une association dont Monsieur ALBOU sera le Président provisoire et je suis moi-même en négociations assez avancées avec les syndicats québécois pour la création d'une Chaire de Physiologie du Travail dans votre pays.

J'attends aujourd'hui le retour de mon fils du Québec. Cela me rappellera certainement beaucoup de souvenirs agréables.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

A. WISNER



# Conseil d'orientation économique du Québec

PROVINCE DE QUÉBEC

HÔTEL DU GOUVERNEMENT  
QUÉBEC. CANADA

Québec, le 10 juillet 1968.

Dr Alain Wisner  
Professeur au Conservatoire  
national des Arts et Métiers  
41, rue Gay Lussac  
Paris V<sup>e</sup> (France)

Cher monsieur,

Nous avons convenu, lors de nos journées d'étude de Paris, que nous échangerions le résultat de nos travaux. Il me fait donc plaisir de vous faire parvenir trois documents, dont deux traitent des disparités régionales et, le troisième, de l'animation sociale et de la consultation.

Ce dernier texte n'est qu'un début. Nous nous proposons de poursuivre nos recherches en vue de mettre au point cette technique relativement nouvelle, qui favorise la participation de la population au processus de planification.

Je profite de l'occasion pour vous annoncer que l'Assemblée législative du Québec a adopté, il y a quelques jours, un projet de loi créant l'Office de planification que nous attendions avec impatience depuis si longtemps. Nous aurons donc désormais un cadre permettant de faciliter les échanges entre nos deux pays dans les domaines qui nous intéressent mutuellement.

Veillez agréer, cher monsieur,  
l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur général,

Roland Parenteau

RP/gb



Popular  
Medical  
Polyclinic

**Tel.: 524-3637**

**1988 ST. CATHERINE ST. EAST  
MONTREAL 24, QUE.**

**(Near Papineau Metro Station)**



**HEALTH AND WEALTH**

**Q: Who founded the P.M.P.?**

**A:** The Monreal Labour Council in Collaboration with a group of doctors.

**Q: Where is located the P.M.P.?**

**A:** In the Knights of Columbus Building, St. Catherine street east near Metro Station Papineau.

**Q: What is the P.M.P.?**

**A:** The P.M.P. is a non profitable organization administered by Labour representatives and members of the Medical Association and the Bar Association. The Purpose is to offer the population the welfare of medicine at a moderate price.

**Q: Who can avail itself of the services of the P.M.P.?**

**A:** The P.M.P. offer its services to all the population.

**Q: What will it cost to be treated at the P.M.P.?**

**A:** For patients covered by a medical insurance the rules and regulations of the P.M.P. makes it an obligation for the doctors to accept the insurance fee. In cases not covered by insurance, for social welfare and all other cases, the rates shall be those established by the Province of Quebec Medical Assistance Bureau.

**Q: If hospitalized for an operation?**

**A:** If the operation is performed by a doctor of the P.M.P. the same principles prevail as if you were treated at the P.M.P.

## MEDICAL AND PARAMEDICAL SERVICES OF THE P.M.P.

### 1. General Practitioner

### 2. Specialities:

- General Surgery
- Otorhinoophthalmology (ear, nose, eyes and throat)
- Gynaecobstetry
- Orthopaedy
- Urology
- Psychiatry
- Internal Medicine
- Gastro-Enterology
- Thoracic Surgery
- Cardiology

### 3. Paramedical Services:

- a) Dentistry
- b) Pharmacy
- c) Optician's prescription
- d) Dietitian

### 4. Laboratories' Analysis

### 5. Radiology

### 6. Emergencies

### 7. Ambulances

### 8. Researches and Industrial Analysis

### OFFICE HOURS:

- Monday to Friday:  
From 9:00 a.m. to 9:30 p.m.
- Saturdays and Sundays:  
From 1:00 p.m. to 3:00 p.m.
- The P.M.P. will establish answering service call of 24 hours.
- For all consultation it will be necessary to call for an appointment.

**Q:** *Qui a fondé la P.M.P.?*

**R:** Le Conseil du Travail en collaboration avec un groupe de médecins.

**Q:** *Où est située la P.M.P.?*

**R:** Dans l'édifice des Chevaliers de Colomb, Conseil Ste-Marie, rue Ste-Catherine, près de la bouche de métro Papineau.

**Q:** *Qu'est-ce que la P.M.P.?*

**R:** La P.M.P. est un organisme sans but lucratif, administré par des représentants syndicaux et des membres de la profession médicale et du Barreau afin de dispenser les bienfaits de la médecine à un prix modique.

**Q:** *Qui peut se prévaloir des services de la P.M.P.?*

**R:** La P.M.P. offre ses services à toute la population.

**Q:** *Quel sera le prix des traitements de la P.M.P.?*

**R:** a) Pour les patients couverts par une assurance médicale, les règlements de la P.M.P. obligent les médecins à accepter les honoraires de l'assurance;

b) Dans les cas où l'assurance ne couvre pas le traitement, pour les assistés sociaux et tous les autres cas, les taux seront ceux établis par la loi de l'assistance médicale de la Province de Québec;

c) Dans les cas d'hospitalisation et intervention chirurgicale, si vous êtes opérés par un médecin de la Polyclinique, les mêmes principes s'appliquent, tout comme si vous étiez soignés à la Polyclinique même.

## SERVICE MÉDICAUX ET PARAMÉDICAUX DE LA P.M.P.

### 1. Médecine générale

### 2. Spécialités:

- |   |                          |
|---|--------------------------|
| —Chirurgie générale                                     | —Psychiatrie             |
| —Otorhinoophthalmologie<br>(yeux, nez, oreilles, gorge) | —Médecine<br>interne     |
| —Gynécologie  | —Gastro-<br>entérologie  |
| —Orthopédie (os)  | —Chirurgie<br>thoracique |
| —Urologie (reins)                                       |                          |
| —Cardiologie  |                          |

### 3. Paramédicales:

- Chirurgie dentaire
- Pharmacie
- Opticien d'ordonnance
- Diététiste

### 4. Laboratoire, analyses

### 5. Radiologie

### 6. Urgences

### 7. Ambulance

### 8. Recherche, expertises

### HEURES DE BUREAU

- Du lundi au vendredi:  
de 9.00 heures a.m. à 9.30 p.m.
- Le samedi et le dimanche:  
de 1.00 heure p.m. à 3.00 p.m.
- La P.M.P. établira aussi un service de garde 24 heures par jour. Il suffira d'appeler à la Polyclinique.
- Pour toute consultation, il faut appeler à la Polyclinique pour prendre rendez-vous.

Nantes, 8 mai '68

Dr. Wisner  
ENAM  
41, rue Gay-Lussac

Monsieur,

Je vous remercie de l'attention que vous avez portée à ma lettre.

Je suis présentement en province. A mon retour à Paris le 4 juin, il me fait grand plaisir de vous rencontrer, après avoir eu rendez-vous.

Aguez monsieur mes respects sincères

A. Leducq  
Stéphanie Canadien



ALPHONSE LECLERC  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
PAVILLON BELGE  
9<sup>A</sup> BOUL. JOURDAN  
PARIS (14<sup>e</sup>)

Paris, 27 avril 88

M. le D<sup>r</sup> Wisner  
Professeur au CNAM  
41, rue Gay Lussac

Monsieur,

Comme canadien, votre conférence à l'occasion des journées franco-québécoises - au début d'avril - m'a beaucoup intéressé.

Je demeure pour un an à Paris, pour un stage administratif. J'aimerais bien pouvoir travailler personnellement sur les études que vous avez publiées.

Me serait-il possible de trouver quelque part vos travaux. J'apprendrais, que vous me

renseignées ou si vous  
avez un exemplaire de vos  
recherches, disponibles, de me  
le faire parvenir.

Acceptez, monsieur, mes  
3 sentiments distingués  
A Leclerc

ALPHONSE LECLERC  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
PAUILLON BELGÉ  
9A BOUL. JOURDAN  
PARIS (14<sup>e</sup>)

Paris, le 30 Avril 1968

Monsieur Alphonse LECLERC  
Cité Universitaire  
Pavillon Belge  
9 A Boulevard Jourdan  
PARIS (14ème)

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 27 avril et de l'intérêt que vous prenez à nos réflexions. Je vous suggère d'appeler au téléphone mon laboratoire afin que nous prenions rendez-vous pour discuter des questions qui vous intéressent.

les meilleurs. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments

II Professeur A. WISNER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Commissariat Général  
du Plan d'Équipement  
et de la Productivité*

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

*Liberté - Égalité - Fraternité*

PARIS, le 7 mars 68  
9, rue Croix-des-Petits-Champs  
75 - PARIS (1<sup>er</sup>) - 508-58-29

Cher Monsieur, *ami*

L'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale du Conservatoire National des Arts et Métiers organise, du 1<sup>er</sup> au 7 Avril 1968, sous le patronage du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité et du Ministère des Affaires Étrangères, des Journées d'Études Franco-Québécoises sur :

"LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES ET L'ACTION ÉCONOMIQUE"

Ci-joint, veuillez trouver le programme de cette manifestation.

Connaissant l'intérêt que vous portez aux problèmes qui seront discutés à cette occasion, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien participer à ce Colloque qui se tiendra (sauf indications contraires mentionnées dans le programme) au Centre Universitaire International, 173 Boulevard Saint-Germain, PARIS 7<sup>ème</sup>.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*avec les*



Paul ALBOU

*P.J. J'ai du espoir de faire partir le dossier de  
vendredi par Delbré (ou kangess). Pour  
mes en plus à M. Dupont Samelle? Ce  
serait vraiment le très gros coup.*

P.J.:1

LISTE DES MEMBRES DE LA DELEGATION DU QUEBEC  
AUX JOURNEES D'ETUDE SUR  
LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES et L' ACTION ECONOMIQUE .

---

M. Gilles AUCLAIR, Ph. D.

Centre de Recherches en Sciences Humaines de l'Administration  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
535, avenue Viger, MONTREAL, 24, P.Q.

M. Gilles BEAUSOLEIL  
Directeur de Recherches  
Ministère de la Famille à QUEBEC

M. André DEOM, Vice-Président  
La Compagnie de Papier Rolland  
800, place Victoria, suite 3620, MONTREAL, P.Q.

M. Gérard FORTIN, Coordonnateur  
Institut des Sciences de l'Homme  
2921 de Vincennes, QUEBEC 10, P.Q.

M. André GELINAS, Professeur  
Département des Sciences Politiques de l'Université Laval  
3343, rue Clérin, Sainte-Foy, QUEBEC 10, P.Q.

M. Pierre MARTIN  
Ministère de l'Education  
Gouvernement du Québec  
QUEBEC, P.Q.

M. Roland PARENTEAU, Directeur  
Conseil d'Orientation Economique du Québec  
614, Grande Allée Est, QUEBEC 4, P.Q.

M. Laurent PICARD, Vice-Président exécutif  
Radio Canada  
591, Chemin de la Côte Sainte Catherine, MONTREAL 8, P.Q.

JOURNEES d'ETUDE sur  
"LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES et l'ACTION ECONOMIQUE"  
(31 Mars au 7 Avril 1968)

---

LISTE DES PARTICIPANTS FRANCAIS.

A - Personnalités officielles.

- |                |   |
|----------------|---|
| M. MARCELLIN   | - Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,<br>Chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire. |
| M. BETTENCOURT | - Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères   |
| M. NUNGESSER   | - Secrétaire d'Etat à l'Economie et aux Finances  |
| M. LAURENT     | - Secrétaire Général du Ministère de l'Education<br>Nationale, représentant M. PEYREFITTE           |
| M. MONTEJOIE   | - Commissaire Général au Plan   |
| M. GUERIN      | - Directeur du Conservatoire National<br>des Arts & Métiers.  |

B - Présidents de séance.

- |                        |  |
|------------------------|--|
| M. ARRIGHI de CASANOVA | - Délégué Général de la Chambre de Commerce<br>et d'Industrie de Paris<br>27, avenue de Friedland, PARIS (8°)  |
| M. BOISDE              | - Professeur au Conservatoire National<br>des Arts & Métiers, Député, Ancien Ministre<br>292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)                             |
| M. CHAZELLE            | - Chargé de Mission auprès du Commissaire<br>Général du Plan,<br>8, rue Cambacérès, PARIS (8°)   |
| M. COURBOT             | - Président de la Chambre de Commerce<br>et d'Industrie de Paris<br>27, avenue de Friedland, PARIS (8°)  |
| M. GARDELLINI          | - Président de l'Association Française pour<br>l'Accroissement de la Productivité<br>21, rue Clément-Marot, PARIS (8°)                                 |
| M. GREGOIRE            | - Conseiller d'Etat, Président du groupe permanent<br>de la formation professionnelle et de la<br>promotion sociale<br>69, rue de Varennes, PARIS (7°) |
| M. MILLOT              | - Président de la section des économies régionales<br>du Conseil Economique<br>16, place de la Madeleine, PARIS (8°)                                   |

C - Conférenciers.

- M. ABELIN - Député-Maire de Chatellerault, Ancien Ministre,  
22, place Malessherbes, PARIS (17°)
- M. ALLIER - Secrétaire Général du Comité National des  
Classes Moyennes,  
16, place de la Madeleine, PARIS (8°)
- M. le D<sup>r</sup> BIZE - Professeur au Conservatoire National des Arts  
et Métiers,  
60, avenue de la Bourdonnais, PARIS (7°)
- M. P. BIZE - Chargé de Mission au Ministère de l'Economie  
et des Finances,  
41, quai Branly, PARIS (7°)
- M. BLANC - Commissaire Général Adjoint du Plan,  
18, rue de Martignac, PARIS (7°)
- M. BLONDEAU - Directeur de l'Enseignement de la Chambre  
de Commerce et d'Industrie de Paris,  
27, avenue de Friedland, PARIS (8°)
- M. COLLET - Directeur du C.P.A. de la Chambre de Commerce  
et d'Industrie de Paris,  
27, avenue Friedland, PARIS (8°)
- M. DELORS - Chargé de Mission au Commissariat Général du  
Plan,  
18, rue de Martignac, PARIS (7°)
- M. DUMAZEDIER - Centre d'Etudes Sociologiques (C.N.R.S.)  
82, rue Cardinet, PARIS (17°)
- M. FOURASTIE - Professeur au Conservatoire National des  
Arts et Métiers, Membre de l'Institut  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)
- M. HIRSCH - Responsable de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise  
rue de la Mairie - 95 - ST OUEN l'AUMONE.
- M. LEPLAT - Professeur à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes  
41, rue Gay-Lussac, PARIS (5°)
- M. LHERAULT - Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales  
de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris,  
27, avenue de Friedland, PARIS (8°)
- M. MEIGNIEZ - Chargé d'Etudes au Service de Psychologie  
Appliquée de l'A.F.A.P.,  
11, faubourg Saint-Honoré, PARIS (8°)

.../...



C - Conférenciers (suite)

- M. MICHEL - Directeur de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région parisienne, 9, rue Hamelin, PARIS (16°)
- M. RAIMAN - Directeur de la Prévision (Ministère de l'Economie et des Finances), 20, rue Notre Dame des Victoires, PARIS (2°)
- M. ROUX - Administrateur, Directeur Général de la Compagnie Générale d'Electricité, Vice-Président du Conseil National du Patronat Français, 54, rue de la Boétie, PARIS (8°)
- M. SCHOENLAUB - Chargé de Mission au Commissariat Général du Plan d'Equipement et de la Productivité, 8, rue Cambacérès, PARIS (8°)
- M. UBERALL - Secrétaire Général du Centre Régional de Productivité de Strasbourg, 5, place de la République - 67 - Strasbourg
- M. VIGIER - Directeur de l'E.S.C.P. de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 27, avenue Friedland, PARIS (8°)
- M. le Professeur WICKHAM - Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Lyon, Président du Comité Technique du Centre d'Observation Economique de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, 14, rue de Chateaubriand, PARIS (8°)

E - Invités.

- Mademoiselle AULIAC - Ministère des Affaires Etrangères  
23, rue Lapérouse, PARIS (8°)
- M. CARPENTIER - Président de la section "Psychologie du  
a Travail" de la Société Française de Psychologie,  
47ter, Bd Saint-Germain, PARIS (5°)
- Madame CLAVIER - Chef du Bureau "Canada" de l'A.S.T.E.F.  
64, rue Pierre Charron, PARIS (8°)
- M. DORIN - Conseiller Technique au Cabinet du Ministre  
de l'Education Nationale,  
110, rue de Grenelle, PARIS (7°)
- M. FOYER - Professeur à la Faculté de Droit et des  
Sciences Economiques de Caen,  
135, Bd Magenta, PARIS (10°)
- M. GRAVIER - Professeur au Conservatoire National des  
Arts et Métiers,  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)
- M. HIRSCH - Ancien Commissaire Général du Plan, Président  
de l'Institut Technique de Prévision Economique  
et Sociale,  
10, rue de la Justice, SEVRES
- Madame KALNINS - Ministère de l'Education Nationale  
110, rue de Grenelle, PARIS (7°)
- M. LIET-VEAUX - Professeur au Conservatoire National des  
Arts et Métiers,  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)
- M. LUSSATO - Chef de Travaux au Conservatoire National  
des Arts et Metiers,  
23, avenue Marceau, PARIS (16°)
- M. MAISONNEUVE - Professeur à la Faculté des Lettres et  
des Sciences Humaines de Paris - Nanterre  
25, rue du Montparnasse, PARIS (6°)
- Madame MIKOLAJCZAK - Chargée d'Etudes au Centre d'Etudes et de  
Recherches Psychotechniques (A.F.P.A.)  
13, rue Paul Chautard, PARIS (15°)
- M. QUESNEL - Rédacteur en Chef des Cahiers de la Publicité  
4, allée des Cèdres, Le Monastère, VILLE d'AVRAY
- M. RAGEY - Président de l'A.D.E.T.A.M.  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3°)
- Mademoiselle SUDRE - Centre Universitaire International  
173, boulevard Saint-Germain, PARIS (7°)

.../...



JOURNEES d' ETUDE FRANCE - QUEBEC  
sur  
LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES ET L ' ACTION ECONOMIQUE

---

Dimanche 31 Mars 1968.

Arrivée des Délégués Québécois.

Lundi 1er Avril.

Matinée libre

15 h 30 - AU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS & METIERS  
292, rue Saint-Martin, PARIS (3<sup>e</sup>) - Salle des Conseils.

En présence de M. LAURENT, Secrétaire Général du  
Ministère de l'Education Nationale :

Ouverture de la session

- Accueil par M. GUERIN, Directeur du Conservatoire National des Arts & Métiers.
- Présentation générale de la semaine par M. Paul ALBOU, Chargé de Mission au Commissariat Général du Plan d'Equipement et de la Productivité.
- 16 heures - "La prévision économique et sociale"  
par M. le Professeur FOURASTIE , Membre de l'Institut.
- 17 heures - Discussion avec la participation de M. DUMAZEDIER  
(Centre d'Etudes Sociologiques)
- 18 heures - Réception offerte par le Conservatoire National des Arts et Métiers et l'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale (I.T.P.E.S.)

\*

Mardi 2 Avril.

(matinée)

AU COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN  
18, rue de Martignac, PARIS (7°)

- 9 h 30 - Accueil par M. MONTJOIE, Commissaire Général du Plan
- 9 h 45 - "Les orientations nouvelles de la planification française" par M. BLANC, Commissaire Général Adjoint du Plan
- "Développement économique et développement social"  
par M. DELORS, Chargé de Mission au Commissariat du Plan.
- "Méthodes modernes de préparation des décisions pour l'élaboration des budgets et des plans"  
par M. RAIMAN, Direction de la Prévision  
(Ministère de l'Economie et des Finances)
- 11 h. - Pause
- 11 h 45 - Discussion
- 12 h 30 - Réception offerte par le  
Commissariat Général du Plan ,  
avec la participation de M. MARCELLIN,  
Ministre Délégué auprès du Premier Ministre,  
Chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

.../....

Mardi 2 Avril (suite)

15 h. - AU CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL  
173, boulevard Daint-Germain, PARIS (7°)

Sous la présidence de M. Roger MILLOT,  
Président de la section des Economies régionales  
du Conseil Economique

"Le schéma directeur de l'agglomération parisienne"  
par M. MICHEL, Directeur de l'Institut d'Aménagement  
et d'Urbanisme de la région parisienne.

"Comment on crée une ville nouvelle"  
par M. HIRSCH, Responsable de la Mission d'Aménagement  
de la ville de Cergy - Pontoise.

"Le développement d'une agglomération traditionnelle"  
par M. ABELIN, Député-Maire de Chatellerault, Ancien  
Ministre.

Animateurs :

M. le Professeur GRAVIER, C.N.A.M.

M. le Professeur NIZARD, Institut d'Etudes Politiques  
et Faculté de Droit et des Sciences Economiques de  
Grenoble.

19 h 30 - Réception offerte par le Comité National des  
Classes Moyennes,  
16, place de la Madeleine, PARIS (8°)

.../...

Mercredi 3 Avril.

- Au CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL  
173, boulevard Saint-Germain, PARIS (7<sup>o</sup>)
  
- 9 h 30 - Sous la Présidence de M. GREGOIRE, Conseiller d'Etat,  
Président du Groupe permanent de la Formation professionnelle  
et de la Promotion sociale :  
"Problèmes actuels de la formation et du perfectionnement"
  - "L'analyse des besoins"  
par M. LESNE, Directeur Adjoint du C.N.A.M.
  - "Le recyclage"  
par M. SCHOENLAUB, Chargé de Mission au Commissariat  
Général du Plan d'Equipeement et de la Productivité
  - "L'évaluation de la formation"  
par MM. GAUCHEZ et MEIGNIEZ de l'Association  
Française pour l'Accroissement de la Productivité.
  
- APRES - MIDI LIBRE
  
- 20 h 30 - SOIREE CULTURELLE .

\*

Jeudi 4 Avril.

AU CENTRE AUDIO - VISUEL de l'A.F.A.P.  
21, rue Clément-Marot, PARIS (8°)

En présence de M. GARDELLINI, Président de l'Association  
Française pour l'Accroissement de la Productivité :

- 9 h 30 - Accueil par le Chef du Service de la Productivité  
du Commissariat Général du Plan
- "L'Action Régionale et la Productivité"  
un exemple : le Centre de Productivité de STRASBOURG  
par M. UBERALL, Secrétaire Général.
- 10 h 45 - "Productivité et Gestion des Entreprises"  
par M. Ambroise ROUX, Administrateur-Directeur Général  
de la Compagnie Générale d'Electricité,  
Vice-Président du Conseil National du Patronat Français
- 11 h 45 - "La Productivité et les Classes Moyennes en France"  
par M. ALLIER, Secrétaire Général du Comité National  
des Classes Moyennes.
- 12 h 30 - COLLATION  
(participation de M. BETTENCOURT  
Secrétaire D'Etat aux Affaires Etrangères)
- 14 h 30 - A LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS  
(locaux du C.P.A. 18, rue Chateaubriand, PARIS (8°)
- - Accueil par M. le Président COURBOT  
et M. le Délégué Général ARRIGHI de CASANOVA  
"Des écoles de commerce aux enseignements de gestion  
et d'administration des entreprises"

Exposés de :

- . M. COLLET, Directeur du C.P.A.  
"Le perfectionnement des dirigeants et le C.P.A."
- ... M. LHERAULT, Directeur d' H.E.C.  
"Les problèmes posés en France par la création d'un  
cycle de formation des cadres dirigeants" (3ème cycle)

.../...



Jeudi 4 Avril (suite)

- . M. VIGIER, Directeur de l'E.S.C.P.  
"La formation des cadres de gestion et la réforme  
de l'enseignement supérieur commercial, en France"

Echanges de vues avec M. le Professeur WICKHAM, M. BLONDEAU,  
M. P. SCHOENLAUB et M. P. BIZE

- 17 h 30 - Réception offerte par la Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Paris.
- 19 h. - Réception offerte par M. le Délégué Général  
du Québec à Paris.

\*

Vendredi 5 Avril.

- A L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DU TRAVAIL  
ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE  
41, rue Gay-Lussac, PARIS (5°)
- 9 h 30 - "Problèmes biologiques, physiologiques et techniques  
posés par l'évolution économique"  
par M. le Docteur WISNER, Professeur au Conservatoire  
National des Arts & Métiers:
- 10 h 45 - "Les transformations techniques et leur influence sur  
le travail"  
par M. le Professeur LEPLAT, Ecole Pratique des  
Hautes Etudes.
- 12 heures Réception offerte par M. le Docteur WISNER.
- 15 heures - AU CENTRE UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL  
173, boulevard Saint-Germain, PARIS (7°)  
Sous la présidence de M. BOISDE, Professeur au  
Conservatoire National des Arts & Métiers,  
Ancien Ministre :  
Echanges de vues sur "Sciences de l'Action et  
Sciences Humaines Appliquées"  
Animateurs :  
M. le Docteur DESCLOITRES, M. le Docteur BIZE,  
M. Pierre BIZE, M. Paul ALBOU, M. CARPENTIER
- 20 heures - DINER offert à la Délégation Québécoise

Samedi 6 Avril .

· AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES,  
Centre des Conférences Internationales  
23, rue La Pérouse, PARIS (8°)

En présence de M. Ph. MALAUD, Directeur du Cabinet de  
M. BETTENCOURT, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères,

10 heures - Synthèse des travaux, évaluation des résultats,  
voeux, suites à donner.

12 heures - Réception offerte par le Ministre

\*

Dimanche 7 Avril .

- Départ de la Délégation du Québec .

\*

*Philippe Rivard*



**LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION** GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

---

*Bureau du sous-ministre adjoint*

Québec, le 22 février 1968.

Monsieur A. Wisner, professeur,  
Conservatoire National des Arts et Métiers,  
Chaire de Physiologie du Travail - Ergonomie,  
41, rue Gay-Lussac,  
Paris V<sup>e</sup>, FRANCE.

Cher Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 14 février dans laquelle vous proposez que monsieur Jean-Paul Deleage, agrégé de Sciences Physiques, comme intéressé à servir au Québec à titre de coopérant.

Je m'empresse de faire parvenir le nom de ce jeune homme aux facultés des Sciences du Québec qui, au besoin, entreront en contact directement avec lui pour plus amples informations.

Veillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le sous-ministre adjoint,

*Yves Martin*

Yves Martin

CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET MÉTIERS

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE  
DU TRAVAIL - ERGONOMIE

41, RUE GAY-LUSSAC, PARIS VI  
TÉLÉPHONE : 033. 18-27

Monsieur Yves MARTIN  
Sous Ministre Adjoint  
Ministère de l'Éducation

QUÉBEC, P.Q.  
(Canada)

PARIS, le 14 Février 1968

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de vous écrire en souvenir de ces passionnants entretiens de Lac Beauport, et en prévision de notre future réunion de Paris.

L'un de nos collaborateurs connaît un jeune agrégé de Sciences Physiques, Monsieur Jean Paul DELEAGE âgé de 27 ans, qui est actuellement assistant à la Faculté des Sciences de Paris. Ce dernier a entrepris des travaux de recherche en physique théorique, sous la direction du Professeur LEBLANC.

Comme vous le savez, les jeunes scientifiques français peuvent remplacer le service militaire obligatoire par une période de service dans un Établissement d'Enseignement Supérieur étranger, au titre de la Coopération Scientifique et Technique.

Si vous jugez que Monsieur DELEAGE peut-être de quelque utilité dans le département de Physique d'une des Facultés des Sciences du Québec, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire savoir.

Dans l'espoir de voir développer nos liens personnels comme nos échanges intellectuels, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération et de mon dévouement.

Professeur A. WISNER

Monsieur Yves MARTIN  
Sous Ministre Adjoint  
Ministère de l'Éducation

QUÉBEC, P.Q.  
(Canada)

PARIS, le 14 Février 1968

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté de vous écrire en souvenir de ces passionnantes entretiens de Lac Beauport, et en prévision de notre future réunion de Paris.

L'un de mes collaborateurs connaît un jeune agrégé de Sciences Physiques, Monsieur Jean Paul DELRAGE âgé de 27 ans, qui est actuellement assistant à la Faculté des Sciences de Paris. Ce dernier a entrepris des travaux de recherche en physique théorique, sous la direction du Professeur LEBLANC.

Comme vous le savez, les jeunes scientifiques français peuvent remplacer le service militaire obligatoire par une période de service dans un Établissement d'Enseignement Supérieur étranger, au titre de la Coopération Scientifique et Technique.

Si vous jugez que Monsieur DELRAGE peut-être de quelque utilité dans le département de Physique d'une des Facultés des Sciences du Québec, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire savoir.

Dans l'espoir de voir développer nos liens personnels comme nos échanges intellectuels, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération et de mon dévouement.

Professeur A. VIGNER

PROGRAMME DE LA SESSION D'ETUDE

FRANCE-QUEBEC

Au Manoir St-Castin - Lac Beauport

du 25 au 29 septembre 1967

- 24 septembre: Arrivée des délégués français
- 25 septembre:
- 9.00 a. m. Présentation générale de la semaine  
M. Paul Albou
- 9.15 L'expérience de planification gouvernementale au Québec  
M. Roland Parenteau, Directeur,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec
- 10.15 Pause-café
- 10.30 Discussion
- 12.00 Lunch
- 2.30 p. m. Un cas de planification gouvernementale - Ministère  
de l'Education  
M. Yves Martin, Sous-ministre adjoint,  
Ministère de l'Education.
- 3.30 Pause-café
- 3.45 Discussion
- 26 septembre: Expériences semi-publiques
- 9.00 a. m. Présentation générale  
M. Gérald Fortin, Directeur,  
Département de Sociologie, Université Laval.  
M. François Poulin, Directeur intérimaire,  
Bureau d'études en Aménagement régional,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec
- 10.15 Pause-café
- 10.30 Discussion

26 septembre (suite):

12. 00                    Lunch
2. 30 p. m.              Problèmes précis - La main-d'oeuvre  
                                 M. Pierre Harvey, Professeur,  
                                 Hautes Etudes Commerciales, Montréal.  
                                 M. Louis Savard, Professeur,  
                                 Faculté des Sciences Sociales, Université Laval.
3. 30                    Pause-café
3. 45                    Discussion
6. 30                    Coquetel
7. 30                    Dîner au Continental, rue St-Louis, Québec.

27 septembre:

10. 00 a. m.             Les structures administratives gouvernementales  
                                 M. André Gélinas, Professeur,  
                                 Département des Sciences Politiques,  
                                 Université Laval.
11. 00                    Pause-café
11. 15                    Discussion
12. 15                    Lunch
2. 30 p. m.              La participation: position générale du problème  
                                 M. Gérald Fortin, Directeur,  
                                 Département de Sociologie, Université Laval.
- Les conseils régionaux (le cas du Bas St-Laurent)  
                                 M. Claude Lebel,  
                                 Conseil d'Orientation Economique du Québec.
4. 00                    Pause-café
4. 15                    Discussion



- 28 septembre:            Le leadership industriel
- 9.00 a. m.            La conception du leadership dans un contexte bi-culturel  
                                 M. Gilles Auclair, Professeur,  
                                 Université de Montréal.
- 10.00                    Pause-café
- 10.15                    Discussion
- 12.00                    Lunch
- 2.00 p. m.            Les ingénieurs comme entrepreneur  
                                 M. Jacques Dofny, Directeur,  
                                 Département de Sociologie, Université de Montréal.
- 2.30                    Pause-café
- 2.45                    Discussion
- 3.30                    Evaluation des théories "organisationnelles" -  
                                 Contexte nord-américain  
                                 M. Laurent Picard, Directeur adjoint,  
                                 Hautes Etudes Commerciales, Montréal.
- 4.30                    Discussion
- 29 septembre:
- 9.00 a. m.            La responsabilité sociale de l'entreprise  
                                 M. André Bisson, Directeur,  
                                 Programmes de Formation, Association des  
                                 Banquiers Canadiens,  
                                 M. Jean-Paul Gagnon, Contrôleur général de  
                                 l'Exploitation, La Compagnie du Téléphone  
                                 Bell du Canada,  
                                 M. Fernand Bélanger, Directeur,  
                                 Programme de Maîtrise en Administration des  
                                 Affaires, Université Laval.
- 10.15                    Pause-café
- 10.30                    Discussion
- 12.00                    Lunch

29 septembre (suite):

2. 30 p. m.

Table ronde

Problèmes théoriques soulevés par l'application des  
Sciences sociales - Répercussions sur la logique  
même des sciences et sur leur développement

MM. Albou, Fortin, Dumont, Picard,  
Parenteau et autres.

30 septembre:

Voyage à Manic

\* \* \* \* \*  
-----

LISTE DES PARTICIPANTS FRANCAIS

A LA SESSION D'ETUDE FRANCE-QUEBEC

- Président: Monsieur Marcel LESNE, Directeur-adjoint du Conservatoire National des Arts et Métiers,  
292, rue Saint-Martin, Paris (3<sup>o</sup>)
- Membres: M. Paul ALBOU, Chargé de mission au Commissariat Général du Plan d'Equipement et de la Productivité,  
16, rue Boussingault, Paris (13<sup>o</sup>)
- M. le Dr Robert DESCLOITRES, Président du Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées,  
28, avenue Victor Hugo, Aix-en-Provence,  
(Bouches du Rhône)
- M. Emile LEVY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Caen -  
Directeur du Service "Etudes et Prévisions",  
Ministère des Affaires Sociales,  
7 rue de la Terrasse, Paris (17<sup>o</sup>)
- M. Alain BIENAYME, Professeur de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Dijon -  
Membre du Ministère de l'Agriculture.
- M. Lucien NISSARD, Professeur de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques de Grenoble.
- M. François GAUCHET, Chef du Service de Psychologie appliquée de l'Association Française pour L'Accroissement de la Productivité (A. F. A. P.),  
11 Faubourg Saint-Honoré, Paris (8<sup>o</sup>).
- M. le Dr Alain WISNER, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers,  
41, rue Gay Lussac, Paris (5<sup>o</sup>)

\* \* \* \* \*

LISTE DES PARTICIPANTS CANADIENS

A LA SESSION D'ETUDE FRANCE-QUEBEC

X M. Gilles A. Auclair, Ph. D.,  
Centre de Psychologie Industrielle,  
3100, rue Marie Guyard,  
Montréal 26, Québec.

M. Fernand Bélanger, Directeur,  
Département de la Gestion des Entreprises,  
Faculté des Sciences de l'Administration et du Commerce,  
Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec.

X M. Marc Bélanger, Professeur,  
Faculté des Sciences de l'Administration,  
Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec.

M. André Bisson, Directeur,  
Programme de Formation,  
L'Association des Banquiers Canadiens,  
Chambre 2114, Place Victoria,  
Montréal 3, Québec.

M. Maurice Bouchard,  
Faculté des Sciences Economiques,  
Université de Montréal,  
Montréal, Québec.

Doc X M. Roger Chartier, Directeur général,  
Service au Personnel,  
Hydro-Québec,  
75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 1, Québec.

M. Michel Cloutier, Assistant-doyen,  
Faculté d'Administration,  
Université de Sherbrooke,  
Sherbrooke, Québec.

Doc X M. Jacques Dofny, Directeur,  
Département de Sociologie,  
Université de Montréal,  
Montréal, Québec.

M. Fernand Dumont, Directeur,  
Institut Supérieur des Sciences de l'Homme,  
Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec.

X M. Gérard Fortin, Coordonnateur,  
Section de Développement de l'Institut des Sciences de l'Homme,  
Faculté des Sciences Sociales,  
Québec, Qué.

X M. Jean-Paul Gagnon, Contrôleur général de l'Exploitation,  
La Compagnie du Téléphone Bell du Canada,  
1150 Chemin St-Louis,  
Sillery, Québec.

M. Germain Gauthier, Directeur général,  
Ministère de l'Education,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Qué.

X M. André Gélinas, Professeur,  
Département des Sciences Politiques,  
Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec.

X M. Pierre Harvey, Professeur,  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales,  
535 avenue Viger,  
Montréal, Québec.

X M. Yves Lacôte,  
4965, rue Maplewood,  
Montréal, Québec.

M. Claude Lapointe,  
Complexe Scientifique,  
Ministère des Travaux Publics,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Québec.

- X M. Jean-Claude Lebel,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Québec.
- X M. Yves Martin, Sous-ministre adjoint,  
Ministère de l'Education,  
Gouvernement du Québec,  
Québec, Québec.
- X M. Roland Parenteau, Directeur,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Québec.
- X M. Laurent Picard, Directeur adjoint,  
Ecole des Hautes Etudes Commerciales,  
535 Avenue Viger,  
Montréal, Québec.
- X M. François Poulin, Directeur intérimaire,  
Bureau d'études en Aménagement régional,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Québec.
- X M. Jean-Louis René, Directeur,  
Formation et Perfectionnement,  
Hydro-Québec,  
75 ouest, boul. Dorchester,  
Montréal 1, Québec.
- Doc X M. Alphonse Riverin, Doyen,  
Faculté d'Administration,  
Université de Sherbrooke,  
Sherbrooke, Québec.
- X M. Louis Savard,  
Département des Sciences Economiques,  
Faculté des Sciences Sociales,  
Université Laval,  
Sainte-Foy, Québec.
- X M. Yvon Tremblay,  
Conseil d'Orientation Economique du Québec,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, Québec.
- X M. Guy Trudeau  
FACULTÉ D'ADMINISTRATION  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
SHERBROOKE, PROVINCE DE QUÉBEC, CANADA

Paris, le 2 Février 1968

Monsieur Paul ALBOU

COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN D'EQUIPEMENT  
ET DE LA PRODUCTIVITE

Service de la Productivité

9, rue Croix-des-Petits-Champs

PARIS (1er)

Cher Ami,

Je suis heureux que le séjour de nos amis canadiens se prépare de façon satisfaisante et qu'il me soit donné de les recevoir le vendredi 5 avril dans mon laboratoire.

Vous voudrez bien, en temps utile, me préciser de combien de temps je dispose pour mon exposé d'une part, et pour la discussion d'autre part. Je serais également heureux de savoir, quelques jours avant, le nombre de participants canadiens et français au cocktail lors de cette réception et les souhaits que vous formulez quant à son caractère nutritif (cocktail simple ou déjeuner froid).

Je suis persuadé que la clairvoyance et l'efficacité que vous avez montrées dans les échanges franco-canadiens, comme dans bien d'autres circonstances, se traduiront prochainement par une situation qui vous convienne vraiment.

Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments amicaux.

A. WISNER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Commissariat Général  
du Plan d'Équipement  
et de la Productivité*

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

*Liberté - Égalité - Fraternité*

PARIS, le 29 janvier 1968  
9, rue Croix-des-Petits-Champs  
75 - PARIS (1<sup>er</sup>) — 508-58-29

Cher Ami,

L'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale du Conservatoire National des Arts et Métiers organise à Paris, du 31 Mars au 7 Avril 1968, sous le patronage du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité, des journées d'études Franco-Québécoises sur : "Les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique".

Dans le cadre du programme mis au point en liaison avec nos collègues canadiens, vous avez bien voulu accepter de présenter un exposé sur "les problèmes biologiques, physiologiques et techniques posés par l'évolution économique". Je vous confirme que la date retenue pour votre intervention est le Vendredi 5 Avril 1968 à 9 h 30, à l'Institut National d'Études du Travail et d'Orientation Professionnelle, 41 rue Gay Lussac, Paris (5<sup>ème</sup>).

Vous avez eu l'extrême amabilité d'offrir à l'issue de cette matinée de travail, un cocktail en l'honneur des participants au Colloque. Je tiens à vous remercier très vivement pour votre contribution au succès de ces Journées.

Je vous prie de croire, Cher Ami, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. *de votre* *Joseph*

  
Paul ALBOU

Monsieur le Docteur WISNER  
Professeur au Conservatoire National  
des Arts et Métiers,  
41, rue Gay Lussac  
P A R I S Ve

P.S.- M. BOISDE et M. BIZE m'ont indiqué qu'une réunion de coordination des enseignements relatifs aux sciences humaines aurait lieu à la fin du mois de Janvier. Puis-je espérer que la psychologie économique trouvera en vous un défenseur ?



PRIÈRE DE DÉTACHER POUR VOS DOSSIERS.— PLEASE DETACH FOR YOUR FILES.

EN PAIEMENT DE: — IN PAYMENT OF THE FOLLOWING: 35-3100

210.00 Frais de séjour

34-2-21

PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION  
DEPARTMENT OF EDUCATION



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

---

*Service de la coopération avec l'extérieur*

*Hôtel du Gouvernement, Québec*

Québec, le 4 janvier 1968

Monsieur Alain Wisner - C.N.A.M.  
41 rue Gay Lussac  
Paris 5ième  
FRANCE

SUJET: Colloque des sciences de l'Homme  
Frais de séjour

Monsieur,

Nous vous prions de trouver, ci-joint, un chèque au montant de \$210.00, représentant vos frais de séjour lors de votre mission au Québec sur le Colloque des sciences de l'homme et nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions d'agréer, monsieur, nos salutations distinguées.

ANDRE PIOGER  
Officier d'administration

AP/cd

Che ami,

Je vous communique  
ci-joint copie d'une lettre  
que m'adresse le Ministre de

L'Éducation de Québec. J'espère  
que vos aug. ses ser  
satisfaites.

Amicalement  
P. Allou



LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de la coopération avec l'extérieur

Hôtel du Gouvernement, Québec

Québec, le 27 novembre 1967

Monsieur P. Albou  
Service de la Productivité  
Commissariat Général  
du Plan d'Équipement  
et de la Productivité  
9, rue Croix-des-Petits-Champs  
Paris 1

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 15 novembre 1967, nous désirons vous informer que les frais de déplacement ainsi que les indemnités de séjour de monsieur François Gaucher et du Dr. Wisner, encourus lors des journées d'études franco-québécoises sur les sciences humaines appliquées et l'action économique, leur seront remboursés personnellement d'ici quelques jours.

Nous vous prions d'agréer, monsieur, nos salutations distinguées,

JDR/hv

JACQUES DE ROME

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT  
ET DE LA PRODUCTIVITÉ

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

16.11.67

cher ami,

Merci pour votre lettre du 14 novembre 67.  
Je tiens beaucoup à ce que les problèmes d'économie  
soient résolus au cours de votre prochain colloque.  
Je vous suis très reconnaissant de vouloir bien nous aider  
non seulement par votre contribution personnelle au programme  
de ces journées mais aussi en acceptant d'organiser celle

TÉL. LOU. 67-61

9, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS, PARIS 1<sup>ER</sup>

petite recette qui contribuera à dans à nos  
venir un travail plus concret et moins  
administrative. Je retiens donc le thème que  
vous suggérez et je vais me mettre également à  
relativiser avec notre ami Lepel.

J'ai écrit à votre sujet à  
M. Dubois au Québec (copie jointe). J'espère que  
vous aurez les limites satisfaisantes

Cordialement  
Paul Allou

15 novembre 1967

PA/mp

Objet : Journées d'études Franco-Québécoises  
sur "les Sciences Humaines Appliquées  
et l'action économique"

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre du projet ci-dessus mentionné,  
une délégation française de huit membres a séjourné au  
Québec du 24 septembre au 1er octobre 1967.

Nous étions convenus que les frais de dépla-  
cement ainsi que les indemnités de séjour des participants  
français seraient pris en charge par le Ministère de  
l'Éducation du Québec, l'Institut Technique de Prévision  
Economique et Sociale du Conservatoire National des Arts  
et Métiers s'engageant, de son côté, à prendre à sa charge  
en avril 1968, les frais correspondants de déplacement et  
de séjour d'une délégation québécoise d'importance équiva-  
lente.

Cet accord a permis la réalisation de notre  
projet et je tiens à vous en remercier vivement. Je ne  
permets toutefois d'appeler votre attention sur le fait  
que deux des membres de la Délégation Française :

M. François GAUCHER - A.P.A.P. 11 Fbg Saint-Honoré  
- Paris 8<sup>o</sup>-

et

M. le Dr. WISNER - C.N.A.M. 41, rue Gay Lussac  
- Paris 5<sup>o</sup>-

n'ont pas perçu les indemnités de séjour (se montant à  
210 dollars par personne) qu'il était prévu de leur allouer.

.../



Ils ont dû, en conséquence, faire l'avance des sommes nécessaires au paiement de leurs dépenses au Québec.

Puis-je vous prier, Monsieur le Directeur, de vouloir bien faire adresser à ces deux personnalités françaises les sommes qui devraient leur revenir ?

En leur nom, comme au mien, je vous en remercie et je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma haute considération.

P. ALBOU

M. Julien AUBERT  
Directeur de la Coopération  
avec l'extérieur

Ministère de l'Éducation  
625, rue Sainte Amable  
QUEBEC (P. Q.)  
CANADA

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT  
ET DE LA PRODUCTIVITÉ

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

9, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris (1<sup>er</sup>) Tél. : LOU 58-29

Le .....

FICHE DE TRANSMISSION

Destinataire : *M. Wisner*

De la part de *Paul Allou*

Pour :

Information.

Attribution.

Suite à donner.

Avis. /

Observations : *Bon travail, notre*  
*renvoi de 6 novembre*  
*Bien au revoir*  
*PA*

RAPPORT DE SYNTHÈSE SUR LE SÉMINAIRE FRANCO-QUEBÉCOIS  
relatif à l'apport des Sciences Humaines  
à la planification économique

---

Nous ne prétendons pas dans ce court rapport donner une relation exhaustive et neutre de tous les exposés et des réponses de nos amis canadiens aux multiples questions qui leur furent posées.

Il s'agit ici de donner plus précisément la réaction d'un économiste français sur les thèmes qui sont les plus susceptibles de l'intéresser et sur la manière dont ils ont été abordés tant par ses interlocuteurs canadiens que par ses collègues français appartenant à d'autres disciplines. Notre vision sera donc partielle et forcément quelque peu subjective.

Deux principaux thèmes ont ~~spécialement retenu~~ spécialement retenu notre attention :

- Le séminaire nous a, d'une part, donné l'occasion de confronter sur le fond deux types de civilisation différents ;

- d'autre part, des problèmes de méthodologie importants et graves ont été débattus, car ils mettent directement en cause la nature et les limites des services que les décideurs sont en droit d'attendre des Sciences Humaines.

I. Problème de fond : la confrontation des types de sociétés

De la rencontre avec les représentants de la province de QUÉBEC, nous avons retiré 5 leçons : à côté des points sur lesquels la France dispose d'une certaine avance dont nous pourrions faire bénéficier le Québec, celui-ci offre des exemples de politique économique dont la France pourrait utilement profiter; enfin sur quelques points fondamentaux nous avons noté une convergence de préoccupations.

1. 1. L'expérience de planification décrite par l'un de ses principaux artisans (R. PARLONTEAU) s'est avérée de type sectoriel et pragmatique. Sans doute est-ce dû à de réelles difficultés dans l'instauration d'instruments de politique économique globale ; la politique économique, financière et monétaire demeure en effet un attribut du Gouvernement fédéral. Cela est dû aussi au fait que dans un pays riche, mais encore largement sous-développé (au sens où ses potentialités sont sous-exploitées), les actions prioritaires, les goulots d'étranglement (éducation, aménagement des ressources naturelles institutions financières) sont encore faciles à déceler. De plus, l'information statistique systématique qui est nécessaire à une planification d'ensemble et à des techniques raffinées (programmation en valeur) est encore insuffisante ; ces lacunes sont en voie d'être comblées, ainsi le premier tableau d'échanges interindustriels vient de paraître ; il repose sur un modèle économétrique original qui met en valeur les traits structurels de l'économie du Québec.

Enfin, la planification du Québec se heurte à l'importance du nombre des variables non ou difficilement maîtrisables (conjoncture des autres provinces, relations inter-régionales, importance des investissements de grandes unités inter-territoriales d'origine américaine). Il n'est pas inutile de rappeler que la France du VIème Plan affronte des difficultés d'un ordre voisin. Toutefois, le Québec doit en outre provincialiser nombre de fonctions demeurées décentralisées jusque là à l'échelon local (A. GELINAS) et constituer un réseau administratif et politique qui lui fait encore défaut. La croissance de l'appareil étatique (en 20 ans, le budget de la Province de Québec a été multiplié par 20, et le nombre de fonctionnaires a plus que doublé) nous a paru se faire en ordre dispersé et être plus imputable à l'action de quelques secteurs dynamiques (Education, C.P.A.R., ...) qu'à la progression d'un ensemble homogène.

1. 2. L'expérience d'Aménagement du Territoire (G. FORTIN, N. SAVARD, C. LEBEL) animée par le Bureau d'Aménagement de l'Est Québécois a retenu l'attention des français.

La volonté de venir en aide à l'une des régions les plus pauvres du Canada, à une population qui vit très largement de subsides et d'assistance, et

le désir de faire activement participer les 350 000 personnes de la péninsule gaspérienne nous ont paru donner son sens plein à l'expression d'ardente obligation qui, il y a peu de temps, fut en honneur chez nous. Sans doute l'expérience n'est-elle qu'à son début ; l'horizon choisi pour l'objectif de parité des revenus a été fixé à 1981. 'on ne sera pas avant quelques années en mesure de juger des effets de cette expérience. Elle contient cependant des idées nouvelles. D'une part, elle révèle une intelligente utilisation conjointe des sciences humaines, d'autre part, elle marque la volonté de fonder le plan sur la participation active de la population à l'élaboration des objectifs et au choix des moyens qu'il implique.

1. 3. Enfin, par-delà les différences de façade qui séparent le modèle québécois largement inséré dans un contexte bi-culturel à dominance économique américaine, et le modèle administrativo-économique français, une convergence des préoccupations nous a paru plus frappante.

1. 3. i.

Certes, le contraste est saisissant entre la société canadienne où l'entreprise privée est omniprésente et le mythe de la libre entreprise soigneusement entretenu, et la société économique française caractérisée par l'influence déterminante du centre étatique et de valeurs d'ordre non strictement économique.

En particulier, le rapport du représentant de la BELL Telephone (ROY) et la discussion des rapports de MM. BELANGEY et BISSON ont bien reflété l'intérêt croissant que le monde des affaires et des dirigeants d'entreprises prennent à la société économique globale. Craignons, devant cette découverte des phénomènes macro-économiques, qu'elle ne favorise un paternalisme rentable, une appropriation abusive de l'intérêt général par quelques intérêts particuliers. Il serait trop commode à la grande entreprise d'agir sur l'environnement macro-économique (Prévision globale, bourses, villages de vacances, etc...) pour ne pas avoir à modifier ses propres structures (relations capital-travail, aménagement des conditions de travail et de commandement, reconnaissance des droits des syndicats à participer activement à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise, etc...)

1. 3. 2.

Mais l'expérience de responsabilité sociale décrite par M. BISSON dans un contexte très particulier (petite ville isolée du Grand Nord qui doit son développement à l'exploitation d'une mine de cuivre, avec monopsonie sur le marché du travail, et conflits entre la municipalité, les syndicats et l'employeur) nous a montré qu'une tendance naturelle à la confusion des rôles et des fonctions assurées par un même centre de décision, pouvait engendrer tensions et désordres. Dans un autre contexte, le cas français est moins éloigné qu'il n'y paraît. L'interventionnisme étatique croissant, la rationalisation des procédés d'administration, l'importance des relations qu'un homme d'affaires doit entretenir avec les représentants de la fonction publique, l'ambiguïté des objectifs poursuivis par les entreprises nationalisées sont autant de symptômes des difficultés qu'il y a dans une économie moderne à séparer les rôles économique, social et politique.

Le problème théorique sur lequel nous avons sans doute des progrès et des recherches à mener en commun porte sur les critères permettant de délimiter ce que, faute de mieux, on appellera les fonctions économiques pures (optimisations étroites, objectifs simples et quantifiables, arbitrage du marché) et les fonctions sociales (objectifs diversifiés, qualitatifs, arbitrages de nature politique étayés par une représentation équitable des diverses catégories d'intérêts).

II. Problèmes de méthodologie : Sciences Humaines et Action Economique

L'ensemble des exposés et principalement ceux des chercheurs (G. AUCLAIR, DOFNY, G. FORTIN, L. PICARD) ont soulevé des débats méthodologiques animés dont l'incidence sur les problèmes de fond était immédiate.

2. 1.

Nous avons vivement réagi à propos des techniques employées pour la confrontation des sociétés canadienne française et canadienne anglaise. Il nous est apparu que, pour la remarquable recherche de G. AUCLAIR tout au moins, il était difficile.

- a) de s'en tenir seulement à une enquête d'opinion
- b) à un questionnaire brutal impliquant des jugements de valeur et une vision normative préconçue.

Mais, plus généralement, nous avons insisté sur le fait que l'on ne peut confronter deux sociétés en ne prenant comme unique étalon le modèle qui sert de référence explicite ou implicite à l'une des deux sociétés. Quand on compare les produits nationaux américains et soviétiques aux prix américains, l'avance des Etats-Unis est fatalement plus grande que lorsque l'on applique aux deux produits nationaux le système des prix soviétiques. De même, il était fatal que l'on retire de l'ensemble canadien français une vision pessimiste à partir d'un questionnaire conçu en fonction d'un système de valeurs anglo-saxonnes

2. 2. Nous avons été en revanche très favorablement impressionnés par l'étroite imbrication des sociologues, des psychologues et des économistes, dont nous n'avons que peu d'exemples en France. Nous en verrions volontiers deux causes principales :

2. 2. 1. - un sens aigu du conflit de valeurs qui déchire nombre de Canadiens français ; le contexte bi-culturel et le "leadership" anglo-saxon entretiennent ce conflit.

2. 2. 2. - le désir de dépasser les techniques d'organisation directement inspirées du taylorisme, où dominent la fragmentation des tâches et la motivation de gain, a provoqué une curiosité pour les recherches menées en parallèle par les psychologues, les sociologues et les économistes. Le modèle de Herzberg a retenu notre attention (L. PICARD), car il établit une typologie des principales motivations de l'homme au travail en fonction du critère de l'effet des satisfactions sur le niveau de la production.

Cela dit, la part des analyses proprement économiques qui ont présidé au choix sur la diversification des industries (le "noircissement de la matrice des échanges interindustriels" québécois) nous a paru insuffisamment éclairée par les économistes canadiens.

2. 3. L'imbriication étroite des représentants des sciences humaines au sein d'équipes multidisciplinaires nous a personnellement posé un problème. Ne risque-t'on pas, par une technocratie subtile et au second degré, de favoriser une manipulation des masses qui reposerait sur la technique dernier cri de la propagande et de l'animation ? Cherche-t'on à utiliser les sciences humaines pour favoriser une meilleure intégration des canadiens français à la culture nordaméricaine en augmentant le poids psychologique des valeurs économiques ? Ne doit-on pas se contenter de mettre en évidence les pratiques appauvrissantes et le manque à gagner issus des comportements courants ? En d'autres termes, le conflit des valeurs débouche sur des problèmes moraux et culturels irrésolus, car le contenu à donner au concept de rationalité est éminemment variable.

Au-delà du conservatisme et des cultures traditionnelles d'une part, du modernisme libéral de la grande entreprise d'autre part, les canadiens français et bon nombre des membres de notre délégation ont ressenti l'intérêt qu'il y aurait à rechercher les linéaments d'une culture de progrès moins strictement inféodée au système de valeurs de la libre entreprise.

3. Nous émettrons enfin les souhaits suivants.

3. 1. Le premier est que l'on ne laisse pas aux États-Unis le monopole de la recherche prospective sur les modèles de la société future. Ce pays a su consacrer les moyens qui convenaient au financement d'innombrables recherches scientifiques quantitatives et qualitatives sur l'avenir. Ces recherches sont coordonnées par des organisations concurrentes (Rand Corporation, Humanities Institute dirigé par H. KAHN, etc...) et c'est un bien. Elles sont coûteuses, longues à mener, et ceci par nature. Mais elles sont aussi fondamentales que la recherche atomique ou spatiale pour l'équilibre d'une société en croissance.

Il importe alors à nos yeux que des laboratoires permanents de recherche sur les sociétés à venir - y compris la recherche sur la recherche dans tous les domaines - soient créés en d'autres pays du monde occidental afin que soient préservées un minimum de contestation, d'autonomie et de liberté dans le choix des avenir possibles.



Dans cet ordre d'idées, la France ne pourrait-elle pas collaborer avec d'autres pays pour édifier ces centres de recherche dont toute société en rapide évolution a besoin ?

3. 2. L'exemple de Québec et des tendances qui l'animent inspireront notre second souhait. En ce pays, des universités dynamiques (Laval, Sherbrooke, Montréal) ont pu consacrer des moyens importants aux recherches en sciences humaines. La vocation d'une université, son indépendance d'esprit d'ordre scientifique, ne la prédestinent-elles pas à animer ce ou ces centres de recherche permanente sur la prospective des sociétés ? Encore faudrait-il que des moyens suffisants et réguliers soient garantis aux équipes qui les animent.

Sans eux, les hypothèses si brillantes soient-elles ne resteront que des hypothèses sans vérification, et les sciences humaines demeureront les éternelles parentes pauvres des sciences dites exactes.

Le 5 X 1967

A. J. BIENAYME

Maître de Conférences Agrégé  
A la Faculté de Droit et des  
Sciences Economique de Dijon

Conseiller Technique au Cabinet de  
Monsieur le Ministre de l'Agriculture

Paris, le 14 Novembre 1967

Monsieur ALBOU

Chargé de Mission

Commissariat Général du Plan d'Équipement  
et de la Productivité

9, rue Croix des Petits Champs

PARTS (1er)

Cher Ami,

Le programme que vous nous avez proposé au cours de notre dernière réunion me paraît fort intéressant. Je me bornerai à vous rappeler le fond de mon intervention.

- 1) Il n'y a pas d'obligation à ce que l'on consacre une demi-journée à l'ergonomie mais je suis tout à fait disposé à suivre votre programme si vous le jugez bon.
- 2) Dans le cas où vous maintenez la demi-journée d'ergonomie, celle-ci peut avoir lieu rue Gay-Lussac mais elle peut aussi bien se tenir ailleurs, car je ne pense pas que les membres du groupe canadien soient intéressés par une visite de laboratoire.
- 3) Si vous maintenez mon exposé, je propose le titre suivant :  
"Problèmes biologiques posés par l'évolution économique et technique. Planification des remèdes nécessaires."
- 4) Je pense que mon ami LEPLAT voudra également orienter son exposé vers une présentation des techniques psychologiques dans la perspective du développement et du perfectionnement de l'entreprise. Je vous suggère d'entrer en rapport avec lui à ce propos.

.../...

5) Je recevrai avec plaisir les Canadiens comme je vous l'ai déjà proposé, mais ma réception ne saurait se comparer à celle de la Chambre de Commerce ou au spectacle de ballets du Théâtre de l'Opéra. Il s'agira soit d'un cocktail assez nutritif au laboratoire, soit d'un petit dîner à la maison.

Il y aura dîner si les gens ne sont pas trop nombreux et s'ils veulent bien sacrifier une soirée parisienne étant donné que le cocktail finira à 9 heures et le dîner à 11 h 30.

Je vous remercie encore de vous soucier de toutes ces choses et vous adresse ~~mes~~ sentiments très amicaux.

44.00

A. WISNER

Paris, le 10 Octobre 1967

Monsieur le Professeur RIVERIN  
Doyen de la Faculté d'Administration  
UNIVERSITE DE SHERBROOKE  
SHERBROOKE  
Province de Québec  
(Canada)

Monsieur le Doyen,

Me voici de retour en France après un autre voyage qui m'a conduit en Europe Centrale, et je ne cesse de penser à tout ce que j'ai appris au Canada grâce à vous.

La session que vous avez organisée avec mon ami ALBOU m'a ouvert des horizons nouveaux et, en particulier, m'a montré combien il serait intéressant pour les Français de comprendre la civilisation américaine grâce à l'intermédiaire des Canadiens Français qui savent, beaucoup mieux que d'autres, nous la présenter.

Je regrette de ne pas avoir pu vous saluer avant mon départ mais j'espère que mon ami TRUDEAU vous a exprimé ma reconnaissance et mon amitié.

Les trois jours que j'ai passés à Montréal ont d'ailleurs été pour moi fort importants car j'y ai pris contact avec les milieux économiques qui ont évidemment une toute autre attitude que les milieux universitaires et politiques.

.../...

Je crois qu'à l'occasion de ce voyage une collaboration assez étroite va s'établir entre les Québécois et les Français, dans le domaine de ma spécialité.

Veilles agréer, Monsieur le Doyen, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Professeur A. WISNER

P.S. - Quand il sera possible au Ministère de l'Éducation de nous faire parvenir l'indemnité prévue, pourriez-vous lui indiquer que mon compte en banque est le suivant :

Société Générale - 3 Av. du Général Leclerc - 92 BOULOGNE  
Compte N° 17.351

**cfdt**

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL (CFTC)

26 RUE DE MONTHOLON PARIS 9

TÉL. 878-91-03

CCP CFDT (CFTC) PARIS 283-24

adresse télégr.

COFETECE-PARIS

Paris, le 18 septembre 1967

RS/BT

Département International

Docteur Alain WISNER  
Conservatoire National des Arts  
et Métiers  
41, rue Gay-Lussac

75 - PARIS-5ème

Cher Alain,

J'ai reçu en fin de semaine dernière une lettre fort sympathique de Marcel PEPIN du Canada, dont tu trouveras, ci-joint, une photocopie.

Ce voyage s'annonce très bien.

Bien cordialement.



René SALANNE

Pièce jointe : 1



CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX  
CONFEDERATION OF NATIONAL TRADE UNIONS

*Le jeudi pour*

Montréal, 13 septembre 1967.

*Vendredi aussi*

9H10

Monsieur René Salanne,  
secrétaire confédéral,  
C.F.D.T.,  
26 rue de Montholon,  
Paris (9e).


Cher ami,

Je te remercie pour ta lettre du 31 août et il me fera plaisir de rencontrer le Docteur Alain Wisner lors de son passage au Canada.

Comme il doit arriver ici le 25 septembre, un lundi, je suggérerais qu'il communique dès qu'il le pourra avec nos bureaux à Montréal au numéro 842-3181 et si à ce moment je n'y étais pas, il pourrait demander Monsieur Robert Sauvé, secrétaire général ou encore Monsieur Jean Champagne, adjoint au secrétaire général. Je préviens immédiatement ces deux amis de la visite éventuelle du Dr Wisner et sois assuré qu'ils se feront un plaisir de converser avec lui.

Veuille me croire,

Bien à toi,

  
Marcel Pepin  
président général

MP/jd

Montréal le 18 septembre 1967

Cher Docteur.

Je réjouis par retour du courrier à votre lettre du 15 en espérant que celle-ci vous parviendra avant votre départ.

Tout d'abord merci pour les précisions qu'elle contient concernant votre séjour. Pour ma part, j'ai essayé d'organiser une rencontre avec le Dr Deshaie et M. Lafontaine du syndicat des métallurgistes unis d'Amérique qui vous invitent à dîner le vendredi 29. Pour ce qui est d'une rencontre avec le Dr Brent, je n'ai rien fixé car d'une part il est en Jamaïque cette semaine, d'autre part je sais qu'il n'aime pas être dérangé pendant les week ends.

Étant donné que vous devez rencontrer M. Champagne de la CSRI et que pour ce, vous devez lui téléphoner pour fixer rendez-vous, je vous suggère de lui téléphoner pour avoir des entretiens dans l'avant midi du jeudi ou vendredi. Vous pourriez, alors, nanti de ces informations, me téléphoner et nous pourrions aller déjeuner avec le Dr Brent et passer une partie de l'après midi ensemble, quitte si nous avions le temps à aller visiter une de nos usines située à 30 milles de Montréal.

Ne connaissant pas votre programme pour le week end à Montréal, je me permets toutefois de vous offrir l'hospitalité pendant ces deux jours. Ma femme et moi serions très heureux de vous accueillir et je pourrais peut-être faciliter vos déplacements en mettant ma voiture à votre disposition.

En espérant que ces arrangements vous agréeront et en vous souhaitant dès à présent bon voyage, je vous prie de recevoir, cher Docteur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Tel: 342.20.38



SESSION D'ETUDES FRANCO-CANADIENNE

---

"Les Sciences Humaines Appliquées et l'Action Economique."

13 - 25 février 1968

Avant-Projet de Programme

Dimanche 18 février

matin Arrivée de la Délégation Québécoise

après-midi Soirée Culturelle (Théâtres Subventionnés)

---

La session d'études se déroulera pendant six jours consacrés aux trois thèmes suivants :

- les sciences humaines appliquées, la prévision et l'action économique à moyen et long terme
- les sciences humaines appliquées et la formation professionnelle
- les sciences humaines et l'utilisation optima des ressources.

./...

Les deux premières journées seront consacrées au premier de ces thèmes :

"Les sciences humaines, la prévision et l'action économique à moyen et long terme".

Lundi 19 février à l'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale  
(Salle du Conseil au Conservatoire National des Arts et Métiers)

matin

9h 30 - 12h. Accueil par M. GUERIN, Directeur du C.N.A.M.  
et M. RAGEY, Président de l'A.D.E.T.M.A.

Allocution de M. HIRSCH, Président de l'I.P.E.S.

Présentation de l'I.P.E.S. et de ses activités par  
M. SAINT-PAUL, Directeur de l'I.P.E.S.  
et MM. SCHOENLAUB et ALBOU, Directeurs de Recherche.

12h 30 - 14h. Réception offerte par le C.N.A.M. et l'I.P.E.S.

après-midi

14h 30-16h 30 Echanges de vues sur "Sciences de l'action et sciences  
humaines appliquées : prévision économique et prévisions  
sociales"

avec la participation de MM. R. GREGOIRE, J.D. REYNAUD,  
ROBIN, P. SCHOENIAUB et P. ALBOU.

17h - 19 h. Echanges de vues sur " la prospective"  
avec la participation de MM. les Professeurs E. LEVY  
et FOURASTIE, MM. Bertrand de JOUVENEL, MASSENET et  
DUNAZEDIER.

./...

Les troisième et quatrième journées seront consacrées au second thème :

"Les sciences humaines appliquées et la formation professionnelle"

Mercredi 21 février

matin

Au siège du Fonds pour la Formation Professionnelle

9h30 - 12 h Accueil par M. GREGOIRE, Président du Conseil d'Administration du Fonds

Présentation des activités du Comité Interministériel pour la Formation Professionnelle  
par M. BODARD

après-midi

14h 30-16h30 A l'Institut National d'Etude du Travail et d'orientation professionnelle

Présentation des recherches ergonomiques réalisées au C.N.A.M. et à l'I.N.E.T.O.P.

par M. le Professeur WISNER

et des recherches nouvelles du Laboratoire de Psychologie du Travail de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

par M. le Professeur LEFLAT

17h - 18h30

A l'Ecole Nationale d'Administration

Accueil par M. GAZIER, Directeur de l'Ecole

Visite de l'école avec M. le Professeur J.J. DUPEYROUX, Directeur des Etudes.

21 h

Soirée Culturelle

Spectacle de Ballets au Théâtre National de l'Opéra.

*reception d'invitation  
au labo?*

./...

Jeudi 22 février

matin Au Ministère de l'Education Nationale

9h 30 - 12 h Accueil par M. AIGRAIN, Directeur des Enseignements Supérieurs  
Présentation des enseignements et formations techniques supérieurs par M. QUERMONNE

après-midi A la Nouvelle Faculté des Lettres et des sciences humaines de Paris-Nanterre

14h30 - 18h30 Accueil par M. le Doyen GRAPPIN  
Echanges de vues avec MM. les Professeurs H. LEFEBVRE, J. MAISONNEUVE, D. ANZIEU, H. TOURAINE, F. BOURRICAUD

18 h 30 Réception offerte par M. le Doyen GRAPPIN.

./...

La cinquième journée sera consacrée au thème :

" Les sciences humaines appliquées et l'utilisation optimale des ressources "

Vendredi 23 février

matin Au Centre d'Information pour le Progrès des Entreprises

9h30-12h30 Accueil par M. le Délégué Général à la Productivité

Présentation par ses collaborateurs des :

"Problèmes et perspectives de la politique de Productivité"

12h 50 Déjeuner offert par le Délégué Général à la Productivité

après-midi

14h30-16h30 A la Direction Générale de la Politique Industrielle  
du Ministère de l'Industrie

Accueil par M. CHARPENTIER, Directeur Général

Présentation par ses principaux collaborateurs des programmes de  
la Direction Générale

17h30-19h A la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

Accueil par le Président COURBOT et M. le Directeur Général  
ARRIGHI DE CASANOVA

Echanges de vues avec MM. CONQUET, PETOT, TOURENC, DENNIS, GODIVEAU.

20 h Réception offerte par la Chambre de Commerce de Paris.

./...

P  
as the informant.

By agreement  
Paul Albon

JOURNEES D'ETUDES  
FRANCO-CANADIENNES sur  
"LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES ET L'ACTION ECONOMIQUE",  
Prévision, planification, productivité.

I - PRESENTATION -

L'idée qu'on se fait aujourd'hui de la vie économique est fort différente de celle que défendaient naguère nombre de spécialistes - et des plus éminents. Ils y voyaient le résultat nécessaire du jeu de mécanismes automatiques aboutissant, sinon toujours à des "harmonies", du moins, le plus souvent, à des "équilibres", seraient-ils à la marge. On la considère actuellement comme la condition et la conséquence - volontaires ou involontaires, conscientes ou non - de toute activité humaine. Or, reconnaître que l'Economique n'est pas la science des rapports abstraits entre des quantités et des prix, mais bien l'étude des relations qui s'instituent entre les hommes pour la production de leur "existence sociale", c'est affirmer par la même que la place à faire aux Sciences Humaines dans l'analyse des phénomènes économiques est prépondérante.

De nombreux travaux, souvent fort différents dans leur inspiration et dans leurs méthodes, ont mis en évidence cette dimension fondamentale de l'activité économique. Sociologues, psychosociologues, ethnologues, économistes ont contribué au développement de disciplines nouvelles comme la Psychologie économique et la Prévision qualitative à long terme, ouvrant ainsi la voie à la constitution des "Sciences de l'action". Réflexions sur l'action - mais aussi moyens d'action - ces sciences réconcilient le fondamental et l'appliqué. S'agissant, en effet, de l'homme et des efforts qu'il déploie pour aménager le monde extérieur, la réflexion doctrinale, pour indispensable qu'elle soit, ne saurait suffire. La vérification par la "pratique" doit être la règle. Néanmoins, une distinction s'impose entre les applications de la Science et la Science appliquée : alors que les

premières utilisent un savoir déjà constitué, qu'elles transforment en recettes et tours de main, la seconde applique des méthodes aussi rigoureuses que possible à l'étude des faits de la vie quotidienne, souvent négligée par les théoriciens. C'est en ce sens - et en ce sens seulement - que les sciences de l'action sont des sciences appliquées.

Il est apparu récemment que des synthèses partielles, effectuées par disciplines, seraient d'une très grande utilité tant pour les enseignants et les chercheurs que pour les "praticiens" : administrateurs, militants ouvriers et chefs d'entreprise. C'est pourquoi, sur l'invitation d'une organisation internationale et avec le concours du Conservatoire National des Arts et Métiers, un chargé de mission au Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité a effectué, de juillet à octobre 1966 un voyage d'études au Canada et aux États-Unis. L'un des objectifs de ce voyage était de "faire le point", avec différents universitaires et professionnels d'Amérique du Nord, sur l'état présent des Sciences humaines appliquées - et spécialement de la psychologie économique. L'idée de la session d'études envisagée est née de ces conversations avec les personnalités canadiennes rencontrées.

Ce projet, accueilli avec beaucoup d'intérêt par Messieurs les Sous-Ministres de l'Éducation et de l'Industrie, les professeurs de la Faculté d'Administration et de Commerce, les directeurs de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Homme et du département de Sociologie de l'Université Laval, les professeurs de l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal, le Doyen et les professeurs de la Faculté d'Administration de Sherbrooke constitue, d'autre part, le symétrique du projet qui a abouti, en novembre 1963, à l'organisation par l'Institut des Sciences Économiques Appliquées (I.S.E.A.) d'un Colloque Franco-Canadien sur l'"apport de l'Économétrie à la planification". Le Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité, le Conservatoire National des Arts et Métiers et la Faculté des Lettres de Paris (Nanterre) ont estimé qu'il serait intéressant de compléter, par l'examen des "facteurs humains" de l'action économique, le point de vue particulier qui avait été présenté en 1963.



De telles discussions permettraient au surplus :

1 - de contribuer au progrès des Sciences humaines appliquées en décelant les lacunes des études jusqu'à présent effectuées, et en suggérant de nouveaux thèmes de recherches.

2 - d'aider à repenser les programmes d'action économique, en insistant notamment sur les problèmes de planification, de prévision et de productivité dans leurs rapports avec l'expansion économique nationale et régionale.

3 - d'associer étroitement - sur un plan international - universitaires, hauts fonctionnaires et "responsables" de l'industrie à une réflexion sérieuse, méthodique et approfondie sur les problèmes de la relation "Université-Economie". Ces comparaisons internationales pourront fournir des suggestions utiles pour préciser le contenu des programmes de Formation professionnelle (notamment l'art. 22 de la loi de décembre 1966 relatif à la "Fondation Université-Industrie").

## II - MODALITES DE REALISATION -

La réalisation de ce projet devrait s'effectuer en deux temps :

- d'abord en France (où seraient particulièrement discutés les aspects institutionnels et doctrinaux des rapports des Sciences de l'homme avec l'action économique),

- ensuite au Canada (où seraient évoquées les réalisations pratiques, plans de développement régionaux, programmes de formation, actions de productivité).

Les dates retenues ont été fixées en fonction des souhaits des participants éventuels, notamment des enseignants. La première phase aurait lieu à Paris, du 22 au 28 mai 1967, la seconde à Québec, vers la fin août

de la même année : chaque session durant une semaine.

Les participants Canadiens en France sont au nombre de 12, les français pourront être plus nombreux. Réciproquement, les participants français au Canada ne seront que 12, les canadiens pourront être plus nombreux.

Dans l'esprit des personnalités pressenties, ces deux sessions devraient être l'occasion de conversation et d'échanges libres, à partir de brefs exposés intraductifs, soit au cours des visites prévues au programme, soit lors des séances réservées aux discussions de fond. A l'exception des manifestations publiques comme, par exemple, les conférences en Sorbonne, il ne devrait pas y avoir de discours solennels ni d'exposés "ex cathedra".

L'organisation de la session en France sera confiée à l'Institut Technique de Prévision Economique et Sociale (I.T.P.E.S.), organisme créé et financé au Conservatoire National des Arts et Métiers par le Commissariat Général du Plan d'Equipement et de la Productivité.

Le Doyen RIVERIN, de l'Université de Sherbrooke, a accepté d'organiser la seconde session à Québec en liaison avec les Universités Laval (Québec) et de Montréal. L'Institut Supérieur des Sciences de l'Homme, de l'Université de Laval copatronerait cette manifestation.

Le Commissariat Général du Plan Français a demandé à l'A.S.T.E.F. de vouloir bien envisager d'en financer la réalisation sur les crédits prévus dans le cadre de l'accord culturel France-Québec.

Journées d'Etude sur  
"LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUEES ET L'ACTION ECONOMIQUE"

-----  
Québec, 24 septembre - 1<sup>o</sup> Octobre 1967  
-----

DELEGATION FRANCAISE

- Président : Monsieur Marcel LESNE, Directeur-adjoint du Conservatoire National  
des Arts et Métiers  
292, rue Saint-Martin - Paris (3<sup>o</sup>)
- Membres :
- M. Paul ALBOU, chargé de mission au Commissariat Général du Plan  
d'Equipement et de la Productivité  
16, rue Boussingault - Paris (13<sup>o</sup>)
  - M. le Dr Robert DESCLOITRES, Président du Centre Africain des Sciences  
Humaines Appliquées  
28, avenue Victor Hugo - Aix-en-Provence (Bouches du Rhône)
  - M. Emile LEVY, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences  
économiques de Caen -  
Directeur du Service "Etudes et Prévisions", Ministère des  
Affaires Sociales  
7, rue de la Terrasse - Paris (17<sup>o</sup>)
  - M. Jean MAISONNEUVE, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences  
Humaines de Paris-Nanterre  
25, rue du Montparnasse - Paris (6<sup>o</sup>)
  - M. André NICOLAI, Professeur à la Faculté de Droit et des Sciences  
économiques de Lille  
18, rue du Champ de l'Alouette - Paris (13<sup>o</sup>)
  - M. Pierre SCHOENLAUB, Directeur de Recherches à l'Institut Technique  
de Prévision économique et sociale (C.N.A.M.)  
4, Passage de la Visitation - Paris (7<sup>o</sup>)
  - M. le Dr Alain WISNER, Professeur au Conservatoire National des  
Arts et Métiers  
41, rue Gay Lussac - Paris (5<sup>o</sup>)
- Suppléant éventuel : M. le Professeur Robert GUIHENEUF, Faculté de Droit et des  
Sciences Economiques de Nice  
3, rue de Bilbao - Nice (Alpes Maritimes)

ANNEXE-I

PERSONNALITES CANADIENNES PRESENTIES

1. Professeur Fernand DUMONT      Directeur de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Homme, de l'Université Laval
  2. Professeur Gérald FORTIN      Directeur du Département de Sociologie de la Faculté des Sciences Humaines de l'Université Laval.
  3. Professeur Fernand BELANGER    Directeur du Département de gestion des Entreprises de la Faculté d'Administration et de Commerce de l'Université Laval
  4. M. le Doyen Alphonse RIVERIN    Doyen de la Faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke.
  5. Professeur Gilles AUCLAIR      Directeur du Centre de Psychologie Industrielle de l'Université de Montréal
  6. M. Roland PARENTEAU            Directeur général du Conseil d'Orientation Economique du Québec
  7. M. Paul LAROSE                  Directeur des Enseignements spécialisés du Ministère de l'Education du Québec.
  - 7-bis M. Germain GAUTHIER        Directeur de l'Enseignement Supérieur du Québec
  8. Professeur André BISSON        Directeur des programmes de Formation de l'Association des Banquiers Canadiens
  9. Professeur Laurent PICARD      Directeur Adjoint de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal
  10. M. Jean-Louis RENÉ<sup>1</sup>          Directeur du Service "Formation" de l'Hydroquébec
  11. M. Paul SOUCY                  Directeur du C.O.S.E.
  12. M. Paul IMBEAU                 Ingénieur au C.O.S.E.
-

LEBEL

SAVARD

~~PAVEL~~  
PARENTEAU

~~DEB~~ORET

GAUCHER

RENE

BIENAYME

GAGNON

POULIN

~~FRUDEAU~~  
BEAU SOLEIL  
TRUDEAU  
LESNE

NIZARD

RIVERIN

LEVY

DESCLOITRES | ALBOU | ~~PARENTEAU~~ | WISNER | FORTIN | TREMBLAY  
MARTIN

SAVARD  
 PANEL  
 DEBOREY.  
 GAUCHER  
 BENE.  
 BIENAYME  
 FAGNON.

POULIN  
 TRUDEAU  
 LESNE  
 NISSARD  
 RIVERIN  
 LEVY

DESCLOITRES ALBOU PARENTEAU WISNER FORTIN TREMBLAY

|                              |  |           |  |
|------------------------------|--|-----------|--|
| secteur financier            | Caisse des Depots<br>Banques<br>Assurances<br>Societe de participation | Transport | Chemin de Fer<br>Air France<br>Transair<br>Pats<br>Aulden et al                                      |
| secteur minier<br>et energie | Charbon<br>E. atomique<br>Electricite (Hydro)<br>CFP<br>Potas          | Industrie | Usines nouvelles<br>Constr. A. V. I. C.<br>R. N. O. R.<br>Office Azote<br>Agenceaux Poudres<br>Tubas |
|                              | Sidérurgie - Betterave<br>Blé - Lait<br>Vin - Viande<br>- Fats         |           | Education<br>Telephone   |

Quelques dates 2029.52  
fais pour que le contact soit meilleur  
de vos appels écrit et que je ne perdais rien - Alors vous  
de N. de téléphone ou en fait me trouvez ou avoir de

Chers Jaimin, Alain

Je prends contact avec une  
futur vi -- un enai. J'ai un des Nemours au Ministère qui me  
laisse beaucoup de liberté pour organiser le service de conseillers officiels  
dans un territoire pour ensuite l'étendre sur toute la province -- si  
l'opérateur valable - c'est passionnant -- et en même temps j'ai peur,

car je n'ai pas si je serai à la hauteur -- si je vais tenir le  
coup - Je vais aller, sans doute, pendant un temps, plus ou moins  
long, faire des études de milieu, d'activités déjà en cours dans  
la région -- puis je vais travailler sur un territoire -- puis  
peut être à Québec -- c'est la grande aventure ! Peut-être

de le faire ? Je n'en sais rien - Navrement, du au pas  
dur -- il faut forcer -

Et vous ? Que devez-vous ? Les vacances sont  
terminées -- et la reprise en route de l'année n'est pas toujours  
simple -

Si Alain vient au Québec, pourrai-je le voir ?  
Je suis à Québec jusqu'au 9 Octobre - Alors, si possible  
un déplacement facilement du vendredi soir au dimanche midi.  
Si Alain vient à Québec, c'est très facile -- car le travail de

faune de bonne heures 5h. et les horais sont doubles -

J'ai peur que le courrier suive mal de Montreal -  
que vous ayiez écrit et que je ne reçoive rien - Alors voici  
les n.º de téléphone où on peut me trouver au cas de  
renseignements sur mon adresse que j'ai pas encore =

A Québec = Gouvernement = 693-2555 (de Montréal compose le n.º 813-313  
et demande Post 25-55)

ou 628-55-63 à Québec -

du n.º Pelletier 431-58<sup>e</sup> Rue W.

Charlesbourg Québec.

Où m'attendez-vous pour partir

J'embrasse toute la famille

Amitiés à Alan

Odetta

Et vous ? Que changez-vous ? Les vacances sont  
terminées et le service se veut de l'année et se fait toujours

triple -  
Si Alan vient en Québec, pouvez-vous le voir ?

Je suis à Québec jusqu'en 3 Octobre - Alan, si vous  
me devez quelque chose, pouvez-vous le verser le mardi  
de Alan vient à Québec, c'est fait - car le travail se



F 448 - UNIVERSITE SHERBROOKE - Comité FRANCE-QUEBEC

| No.                      | Ch. | Nim               | Arr | Dep |
|--------------------------|-----|-------------------|-----|-----|
| 1                        |     | SAVARD, Louis     | 25  | 27  |
|                          |     | POULIN, François  | 25  | 27  |
| 2                        |     | TREMBLAY, Yvan    | 24  | 29  |
|                          |     | TRUDEAU, Guy      | 24  | 29  |
| 11                       |     | PARENTEAU, Roland | 24  | 29  |
| 15                       |     | ALBOU, P          | 24  | 30  |
| 19                       |     | RIVERIN, M. J.    | 24  | 29  |
| -----                    |     |                   |     |     |
| AU GITE (Face à l'hotel) |     |                   |     |     |
| 30                       |     | AUCLAIR, Gilles   | 24  | 29  |
|                          |     | PICARD, Laurent   | 27  | 29  |
| 31                       |     | RENE, J. Louis    | 24  | 29  |
|                          |     | GAGNON, J. P.     | 25  | 29  |
| 32                       |     | LACOTE            | 24  | 29  |
|                          |     | FORGET, Cl.       | 24  | 29  |
| 33                       |     | HARVEY, Pierre    | 25  | 26  |
| 33                       |     | BISSON, André     | 28  | 29  |
|                          |     | BELANGER, Fernand | 28  | 29  |
| -----                    |     |                   |     |     |
| 48                       |     | CHARTIER, Roger   | 24  | 29  |
|                          |     | CLOUTIER, Michel  | 27  | 29  |
| 49                       |     | FORTIN, Gérald    | 25  | 29  |
|                          |     | MARTIN, Yves      | 25  | 29  |
| 50                       |     | DESCLOITRES, R    | 24  | 30  |
|                          |     | GAUCHET, François | 24  | 30  |
| 51                       |     | LEVY, E           | 24  | 30  |
|                          |     | WISNER, A         | 24  | 30  |
| 52                       |     | BIENAYME,         | 24  | 30  |
|                          |     | NISSARD           | 24  | 30  |
| 53                       |     | LESNE, M          | 24  | 30  |

Monsieur LACÔTE

4965 Maplewood

MONTREAL  
(Canada)

PARIS, le 15 Septembre 1967

Cher Lacôte,

J'ai maintenant quelques précisions sur mon séjour au Canada. J'arriverai au Québec le 24 Septembre et me rendrai directement au Manoir - 5 Castin, à Lac Beau Port. Nous séjournons en principe dans ce Manoir, jusqu'au vendredi 29 au soir. Je suis fermement décidé à me rendre dès vendredi soir 29, à Montréal et je partirai de cette ville le dimanche 1er à 19 Heures.

Si je dois rencontrer le Docteur BRENT et le Docteur DESHAIE, il faudrait donc arranger des rendez-vous dans le Week End. Cependant la promotion de l'Ergonomie au Québec m'intéresse beaucoup plus que le séminaire auquel je participe. Si vous ne pouvez organiser ces rencontres que pendant la semaine, je ferai un aller et retour d'une journée à Montréal.

Malgré l'intérêt et le plaisir que j'aurai à travailler avec vous, je vous demande de réduire les contacts au minimum nécessaire car j'ai à rencontrer hors du séminaire plusieurs autres personnes.

En ce qui concerne le Docteur BRENT, je ne suis aucunement gêné par son anglophonie, je suis d'ailleurs membre de diverses Sociétés d'Ergonomie de langue anglaise.

Je dois avouer que le projet que vous élaborez avec les Syndicats canadiens m'intéresse beaucoup, car je travaille depuis 15 ans de façon très active avec les Syndicats français et en particulier la C. F. D. T.

.../...

Je vous envoie sous ce pli le texte d'un article qui paraîtra prochainement dans le journal " Syndicalisme ", je dois d'ailleurs au cours de mon séjour au Canada, rencontrer les dirigeants de la C. S. M.. Cependant si c'est avec l'autre confédération que vous êtes en rapport, cela ne me gêne aucunement.

Recevez, Cher LACOSTE, l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

Professeur A. WISNER

Paris, le 4 Septembre 1967

Monsieur Paul ALBOU  
Service de la Productivité  
COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN  
D'EQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITE  
9, rue Croix-des-Petits-Champs  
PARIS (1er)

Cher Monsieur et Ami,

Je vous remercie de votre lettre du 29 Août et vous confirme l'accord verbal que je vous avais donné pour participer au premier Colloque Franco-Québécois sur les sciences humaines appliquées et l'action économique.

Je me rends donc disponible du 24 septembre au 1er octobre 1967 et ne manquerai pas de participer à la réunion préparatoire que vous organisez le 22 septembre.

Veillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments très cordiaux.

A. WISNER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Commissariat Général  
du Plan d'Équipement  
et de la Productivité*

SERVICE DE LA PRODUCTIVITÉ

*Liberté - Égalité - Fraternité*

PARIS, le 29 août 1967  
9, rue Croix-des-Petits-Champs  
75-PARIS(1<sup>er</sup>) — 508-58-29

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le premier Colloque Franco-Québécois sur "les Sciences humaines appliquées et l'action économique" se tiendra à Québec du 24 septembre au 1<sup>o</sup> octobre 1967.

Vous m'avez dit l'intérêt que vous attachiez à cette manifestation, et laissé espérer votre participation à ce Colloque. Pour me permettre de constituer définitivement la Délégation française à Québec, je vous serais reconnaissant de vouloir bien me faire savoir dès que possible si vous pouvez vous rendre libre pour les dates qui ont été retenues. Je précise que les frais de déplacement et de séjour au Canada seront pris en charge par le Gouvernement provincial du Québec.

Une réunion préparatoire, organisée à l'intention des participants français aux journées de septembre 1967 aura lieu le 22 septembre 1967, à 11 heures, 9 rue Croix des Petits Champs, Paris (1<sup>o</sup>), salle du 7<sup>ème</sup> étage. J'espère qu'il vous sera possible d'y assister.

Je vous prie d'agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.



Paul ALBOU

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS  
292, rue Saint-Martin - PARIS 3ème  
Tél. : TUR 64-40

---

Transmis à Monsieur le Professeur WISNER

De la part de M.onsieur GUERIN, Directeur

AVEC SES COMPLIMENTS .

PARIS, le - 1 SEP. 1967

MISSION POUR L'ETRANGER  
ou  
POUR LES ETATS DE LA COMMUNAUTE

-----

Service émetteur : Conservatoire National des Arts et Métiers

Demande présentée pour Monsieur WISNER Alain

né le 2 novembre 1923 à PARIS

Qualité Professeur titulaire de la Chaire de Physiologie du Travail du  
Conservatoire National des Arts et Métiers.

, indice hiérarchique net : 650

Domicile : 22 rue de l'Est BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine)

Objet de la mission :

Participation aux Journées d'Etude sur "Les Sciences  
Humaines Appliquées et l'Action Economique" organisées par  
l'Université de Sherbrooke (Canada) du 24 septembre au 1er  
Octobre 1967, en accord avec le Ministère des Affaires  
Etrangères.

Lieu de destination : QUEBEC (Canada)

Moyen de transport : avion

Date de départ : 24 septembre 1967

Date de retour : 1er octobre 1967

~~Imputation budgétaire : Budget autonome du Conservatoire des Arts et Métiers.~~

Le Ministre de l'Education Nationale,

Pour le Ministre et par délégation  
Le Secrétaire Général du Ministère

  
Pierre LAURENT

POUR INFORMATION

Paris, le 31 août 1967

RS/BT

Monsieur Marcel PEPIN  
Président général de la C.S.N.  
1001, rue Saint-Denis, 18

MONTREAL

(Canada)

Cher Ami,

La C.S.N. est sans doute informée de la venue au Québec, du 25 septembre au 1er octobre prochain, d'une Mission gouvernementale française spécialisée dans le domaine des Sciences humaines du travail.

Parmi les membres de cette Mission qui, à notre connaissance, aura principalement des contacts avec des intellectuels canadiens, figure notre ami, le Docteur Alain WISNER - Professeur de Physiologie du Travail et d'Ergonomie au Conservatoire National des Arts et Métiers, Conseiller Scientifique de l'Institut National de Sécurité, ancien Secrétaire général fondateur de la Société d'Ergonomie de langue française.

Alain WISNER - et ceci n'est pas de moindre importance - a aussi travaillé plusieurs années à la Régie des Automobiles Renault à Paris, en qualité de médecin et de chercheur, et il a été et demeure toujours un militant syndicaliste convaincu, adhérent à notre Confédération.

Alain WISNER souhaiterait, à l'occasion de son voyage au Canada, prendre contact avec la C.S.N. et converser avec quelques-uns de ses dirigeants. Seras-tu là à cette époque ? Dans la négative, peux-tu nous donner les coordonnées de la personne à qui il pourra s'adresser ?

Nous vous remercions d'avance, et je te prie de croire, Cher PÉPIN, à mes fraternelles amitiés.

René SALANNE  
Secrétaire Confédéral



Monsieur le Professeur BROUHA  
Université de Montréal  
Case Postale 6128

MONTREAL  
(Canada)

PARIS, le 23 Août 1967

Monsieur et Cher Maître,

Je suis invité avec quelques Universitaires Français par le Gouvernement du QUEBEC, et je dois me trouver au Canada pendant la dernière semaine de Septembre pour établir des contacts dans le domaine des relations Humaines au travail.

Je ne puis préparer ce voyage sans le placer sous votre égide et sans espérer vous saluer.

Votre pensée nous est sans cesse présente, car il est bien difficile d'enseigner la Physiologie du Travail sans faire du BROUHA.

Je sais par votre Fils que nous avons vu l'an dernier, que votre santé vous a joué des tours, mais j'espère vous voir bientôt tout à fait rétabli.

Veuillez agréer, Monsieur et Cher Maître, l'expression de mes sentiments de respectueuse affection, et transmettre mes hommages à Madame BROUHA.

A. WISNER

Monsieur Y. LACÔTE  
4965 Maplewood

MONTREAL  
(Canada)

PARIS, le 23 Août 1967

Cher Lacôte,

J'ai eu le plaisir d'apprendre, hier, que le Gouvernement du QUEBEC m'invitait à faire un séjour au Canada, au cours de la dernière semaine de Septembre. Il s'agit d'échanges, entre les milieux Universitaires Français et Canadien et j'aurai certainement des journées occupées.

Toutefois je serais heureux de vous voir et éventuellement de prendre contacts avec les membres de votre entreprise, qui peuvent vous être utiles.

Recevez, Cher Lacôte, l'assurance de mes sentiments amicaux.

Professeur A. WISNER

**Cher LACOTE,**

**Malgré l'intérêt que vous portez aux documents que je vous fais parvenir ci-joint, je n'ai pu vous répondre plutôt parce que j'ai eu quelques ennuis de santé.**

**Vous trouverez ci-joint les pièces demandées mais je vous demanderai de vous en servir avec discrétion. Je sais que vous avez rempli avec courage et intelligence les fonctions que le Professeur BROUHA vous avait confiées et pour lesquelles sa santé ne lui a pas permis de vous soutenir et de vous contrôler.**

**Cependant il est de mon devoir d'attirer votre attention sur le fait que l'enseignement de Physiologie du Travail du CNAM ne constitue qu'une formation élémentaire qui ne me paraît pas en rapport avec le "master". Je ne voudrais pas que vous soyez déçu par la valeur que nous attribuerons à cette maîtrise à votre retour en France et je me demande si vous ne trouveriez pas au Canada une situation définitive plus en rapport avec le poste que vous occupez actuellement.**

**Soyez assuré cependant qu'avec ou sans maîtrise je vous conserve mon estime et suis disposé à vous aider à votre retour éventuel dans la mesure de mes moyens.**

**Je vous prie d'exprimer au Professeur BROUHA la peine que me cause son état de santé et l'espoir que j'ai de le voir bientôt en pleine santé.**

**L'utilisation d'un télécompteur de fréquence cardiaque est général dans les laboratoires de Physiologie du Travail. Les meilleurs électrodes actuelles me paraissent être celles que fournit BECKMAN, elles sont malheureusement très coûteuses.**

**Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments très cordiaux.**

**A. WISNER**

le 14 Juin 1966

Monsieur Yves LACOTE a été un élève assidu aux cours et travaux pratiques de Physiologie du Travail malgré la difficulté de suivre un enseignement hors des heures de travail dans un lieu éloigné de l'entreprise.

Il a montré beaucoup d'intérêt pour ses études, en particulier, sa participation personnelle a été excellente au cours de la deuxième année de travaux pratiques pendant laquelle se fait la synthèse de l'enseignement magistral et de l'enseignement pratique.

C'est donc avec plaisir que j'ai recommandé Monsieur LACOTE au Professeur BROUHA quand ce dernier organisait son laboratoire et que Monsieur Lacote arrivait au Canada.

Docteur A. WISNER  
Chef de Travaux.

14 Juin 1966

Je soussigné, Professeur de Physiologie du Travail du Conservatoire National des Arts et Métiers certifie que Monsieur Yves LACOTE, né le 16 Juin 1942 a obtenu les notes suivantes aux examens de Physiologie du Travail:

|      |                                 |    |
|------|---------------------------------|----|
| 1964 | 1ère Année de Cours             | 12 |
| 1965 | 2ème Année de Cours             | 12 |
| 1964 | 1ère Année de Travaux pratiques | 12 |
| 1965 | 2ème Année de Travaux pratiques | 16 |

Professeur J. SCHERRER



CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL

le 19 Mai 1966

Monsieur.

J'aurais préféré ne pas vous écrire cette lettre, car la nouvelle qu'elle comporte va certainement vous peiner. Le Dr. L. Brouha qui était parti au Delaware après sa maladie, a fin d'avoir une convalescence satisfaisante vient de se casser le col du fémur. Pour l'instant nous n'avons pas d'autres informations et nous ne savons pas combien de temps il sera immobilisé. Cet accident compromet une fois de plus l'avenir de l'Unité vis à vis de l'Université qui gère les fonds; néanmoins je suis décidé à poursuivre les travaux si j'en ai la possibilité. Puis je vous demande à nouveau de bien vouloir m'envoyer une lettre de référence nécessaire à ma demande d'admission en maîtrise?

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Y. LACÔTE  
4965 Maplewood  
Montréal



CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL

Le 28 Avril 1966

Monsieur.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre dernière lettre; devant les difficultés que vous m'avez laissées entrevoir de trouver une position dans la même branche en France, et surtout devant la perspective de quitter le Canada au seuil d'une année historique, nous avons décidé ma femme et moi, de prolonger notre séjour au Canada.

Les difficultés administratives sont toujours grandes, mais je mets tous mes espoirs dans la possibilité de préparer une maîtrise en Physiologie, ce qui serait un gros atout à mon retour. J'ai besoin pour cela de mes notes en Physiologie cours et TP ainsi que d'une lettre de référence d'un de mes anciens professeurs. D'autre part, j'ai donné pour une conférence pour le Centre d'Organisation Scientifique des Entreprises (COSE), sur le thème "Comportement de l'homme au travail". Au cours de mes travaux au labo j'utilise le Télémédec (Appareil de télémétrie pour fréquence cardiaque) cet appareil est très bien, mais je ne suis pas satisfait des électrodes et du système d'enregistrement (indépendant). J'enregistre en continu sur un physiographe, mais je ne calcule les puls que de la 15<sup>e</sup> sec à la 30<sup>e</sup> sec. D'après une étude que j'ai faite, ce serait l'intervalle qui correspondrait le plus à la réalité. J'aimerais avoir plus de précisions quant à l'emploi du télécourant de fréquence cardiaque. Car cet appareil serait vraiment très adapté à nos besoins.



CASE POSTALE 6128  
MONTRÉAL

Puis je vous demander de me dire ce que vous pensez  
de cet appareil et de joindre à ces renseignements, mes  
notes officielles ainsi que la lettre de référence.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments respectueux

Yves LACÔTE  
4965 Maplewood  
Montreal  
Canada



CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES  
ARTS & MÉTIERS

41, RUE GAY-LUSSAC - V<sup>E</sup>

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE  
DU TRAVAIL

PARIS, LE

Cher LACOTE,

Malgré l'intérêt que vous portez au document que je vous fais parvenir ci-joint, je n'ai pu vous répondre plutôt parce que j'ai eu quelques ennuis de santé.

Vous trouverez ci-joint les pièces demandées mais je vous demanderai de vous en servir avec discrétion. Je sais que vous avez rempli avec courage et intelligence les fonctions que le Professeur BROUHA vous avait confiées et pour lesquelles sa santé ne lui a pas permis de vous soutenir et de vous contrôler.

Cependant il est de mon devoir d'attirer votre attention sur le fait que l'enseignement de Physiologie du Travail du CNAM ne constitue pas une base suffisante pour obtenir un titre de maîtrise même si un jury canadien en juge autrement. Je ne voudrais pas que vous soyez déçu par la valeur que nous attribuons à cette maîtrise à votre retour en France.

Soyez assuré cependant qu'avec ou sans maîtrise je vous conserve mon estime et suis disposé à vous aider à votre retour dans la mesure de mes moyens.

Je vous prie d'exprimer au Professeur BROUHA la peine que m'écause son état de santé et l'espoir que j'ai de le voir bientôt en pleine santé.

L'utilisation d'un téléscompteur de fréquence cardiaque est en général dans les laboratoires de Physiologie du Travail. Les meilleures électrodes actuelles me paraissent être celles que fournit BECKMAN, elles sont malheureusement très coûteuses.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments très cordiaux.

A. WISNER

CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES  
ARTS & MÉTIERS

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE  
DU TRAVAIL

41, RUE GAY-LUSSAC - V<sup>E</sup>

PARIS, LE

Lacote

24 rue Lardoux  
Leharocere  
Paris XI

Monsieur,

Comme vous le savez le lire sur le double de la lettre  
que j'adresse au Professeur BROUHA, je vous envoie  
travaux une place vacante, car ~~cette~~ est d'histoire physiologie  
du travail après avoir quitté la Langue Du Parc de  
Nemou cherche de personnel pour ce qui concerne le laboratoire  
de Physiologie du Travail de Moulval.

Recevez l'assurance de mes sentiments très cordiaux

P. AWISNER

CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES  
ARTS & MÉTIERS

41, RUE GAY-LUSSAC - V<sup>E</sup>

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE  
DU TRAVAIL

PARIS, LE 25 Mai 1965

Monsieur LACOTE

24 rue Lacharrière  
PARIS. XI<sup>e</sup>

Monsieur,

Comme vous pouvez le lire sur le double de la lettre que j'adresse au Professeur BROUHA, je crois vous avoir trouvé une place inespérée car cet excellent physiologiste du travail après avoir quitté la Compagnie Du Pont de Nemours cherche du personnel pour créer le Laboratoire de Physiologie du Travail de MONTREAL.

Recevez l'expression de mes sentiments très cordiaux.

pour le Dr. A. WISNER, absent  
la secrétaire

CONSERVATOIRE NATIONAL

41, RUE GAY-LUSSAC - VE

DES  
ARTS & MÉTIERS

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE  
DU TRAVAIL

PARIS, LE

*à conserver -*

Monsieur le Professeur BROUHA

Institut d'Hygiène

(aux bons soins de Monsieur le Professeur PANFRET)

Université de Montréal

MONTREAL

CANADA

Cher Monsieur,

La visite que vous avez bien voulu nous faire nous a  
été très agréable et j'ai été très heureux <sup>d'apprendre</sup> ~~de~~ les  
développements que vous préparez à la Physiologie du  
Travail au CANADA.

Ma contribution ~~est~~ à votre nouvelle création est beaucoup  
plus faible que je ne le voudrais. Cependant, j'ai  
pu être utile en vous transmettant la lettre que je

meis de recevoir d'un excellent elevé et sympathique  
garçon. Je vois que votre laboureur recu par  
lui une brillante école mais qu'il vous  
apprecierait aussi quelque chose.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de  
ma ~~repectueuse~~ <sup>deférence</sup> amitié. Je vous prie de bien vouloir  
transmettre à Madame Brecher mes respectueuses  
salutations

A. WISNER